

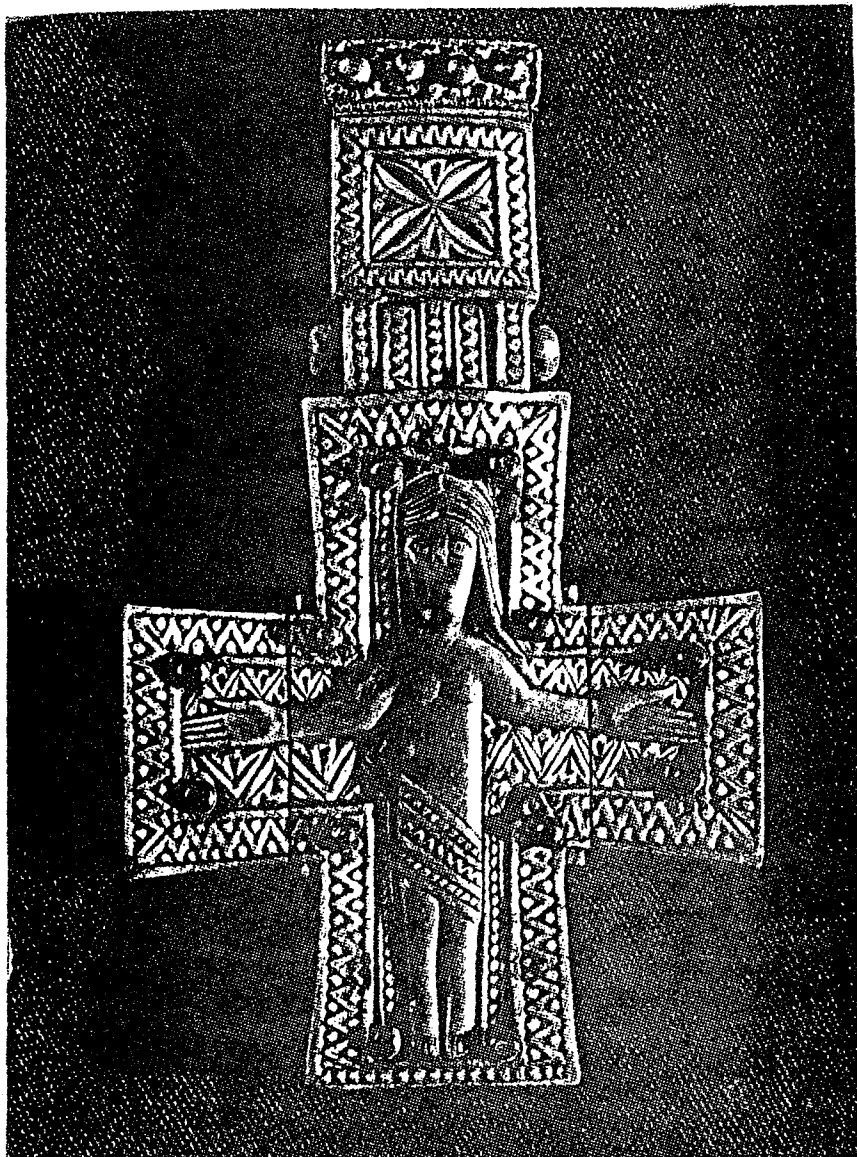
Louise-Marie TILLET

*

PATRIMOINE DE BRETAGNE

De la christianisation de l'Armorique...

... à la fin de l'art roman.



La CHRISTIANISATION de l'ARMORIQUE du V^e siècle à l'An MIL
--

Sur vos programmes vous lisez, pour cette première réunion : du V^e siècle à l'an Mil.

En réalité, pour serrer de plus près le déroulement des faits, et pour une présentation plus claire du sujet, j'établirai deux grandes divisions :

- 1°) Des origines à la fin du IV^e siècle, c'est-à-dire en incluant la période gallo-romaine
- 2°) Des débuts de l'émigration bretonne, commencée avant la fin du IV^e siècle, jusqu'à l'an mil.

J'utiliserai le mot : ARMORIQUE, pour la première période, le nom de Bretagne n'étant donné à la péninsule armoricaine qu'à partir du VI^e siècle pendant lequel s'est effectuée la plus importante migration en provenance de l'Ile de Bretagne.

Je n'évoquerai l'histoire proprement-dite de l'Armorique et de la Bretagne, histoire fort complexe, que dans la mesure nécessaire au développement de la christianisation de la péninsule.

Dès maintenant je désire, si vous en êtes d'accord, préciser dans quel esprit et de quelle manière je souhaiterais le déroulement de nos réunions qui doivent être, me semble-t-il, l'occasion d'un dialogue entre nous.

A tout instant vous pouvez m'interrompre, me poser toutes les questions qui vous viennent à l'esprit. Dans toute la mesure de mes possibilités, je vous donnerai une réponse immédiate ; dans le cas contraire, c'est à la réunion suivante que j'essaierai de vous répondre au mieux.

J'ai sélectionné quelques documents, auxquels j'ai joint une bibliographie assez succincte, me limitant à des ouvrages actuellement disponibles en librairie.

Vous trouverez, en bas de pages, des notes qui correspondent à des indications données oralement et que je n'ai pu insérer dans le texte, faute de place.

De quelles sources disposons-nous pour connaître l'histoire, les événements qui ont jalonné la christianisation de l'Armorique ?

- Des écrivains de l'antiquité, Grecs ou Romains et dont le mérite est souvent de confirmer la Tradition.
- Les écrits de quelques auteurs ecclésiastiques tels : Saint Gildas de Rhuys, Grégoire de Tours.
- Les actes des Conciles, dès le IV^e siècle, citent des évêques signataires - avec - ou non - mention de leur siège épiscopal, ou promulguent des Canons intéressant l'église d'Armorique.
- Les Vies des Saints que l'on appelle Saints Fondateurs, mais pas exclusivement ceux-ci : St pol de léon, St Malo, St Lunaire, St Samson, St Gildas, St Tugdual, St Briec etc... (1)

Mais il faut les utiliser avec beaucoup de prudence : elles sont souvent écrites tardivement, en tous cas très rarement par des contemporains du Saint et contiennent des éléments inhérents à ce genre particulier d'écrit, mais citent en général très correctement les lieux qui ont vu passer ou séjourner le Saint (St Tugdual).

- Les "navigations" des saints irlandais, particulièrement étudiées depuis 1845 et là l'on a pu reconnaître des lieux géographiques donnant un éclairage véridique à ce qui avait été longtemps considéré comme légende fantastique.
- Les Cartulaires des grands monastères tels Redon, Quimperlé, Landévennec, St Georges de Rennes etc... dont les actes nous renseignent avec grande précision sur la vie et le rayonnement de ces abbayes.
- Depuis le XVII^e, des auteurs soit religieux comme Dom Morice, soit laïques comme Ogée et ses continuateurs, ont publié tous les éléments d'archives qu'ils avaient pu réunir. Ces documents ont été étudiés par des historiens qui font encore autorité, la Borderie entre autres.

Actuellement, une pléiade de savants, de notoriété internationale, se consacre aux origines de l'Armorique envisagée sous différents aspects : géologique, pré et proto-historique, sociologique, religieux, etc... Je saluerai ici Monsieur Léon FLEURIOT, récemment disparu qui a publié un ouvrage de tout premier plan intitulé *"Les origines de la Bretagne"*.

Par ailleurs, de nombreux érudits locaux ont cherché avec patience, objectivité et grand soin, à retrouver le passé de leur saint éponyme, de leur paroisse, de leur ville. Il y a là une source importante de renseignements car la plupart de ces travaux ont été édités ou publiés, souvent dans des revues de sociétés archéologiques départementales ou régionales.

1. Les Vies des Saints ont été réunies, étudiées principalement par :

Albert LE GRAND - 1^{ère} édition 1636 - Il a été assez peu critique.

Dom LOBINEAU - 1^{ère} édition 1724 - Il a repris en grande partie le précédent mais avec discernement.

DUINE, au début du XX^e siècle a repris la question dans différents ouvrages dont : "Le catalogue des sources hagiographiques pour l'Histoire de la Bretagne jusqu'à la fin du XII^e" ouvrage qui fait encore autorité.

Ces dernières années J.L. DEUFFIC et Bernard MERDRIGNAC ont donné un nouvel essor à l'Hagiographie bretonne.

- Les découvertes archéologiques apportent leur contribution à notre connaissance du passé de l'Armorique, quelle que soit la nature des éléments recueillis : monnaies - trésors - poteries - Substructions d'édifices détruits.

LE PASSE

Je voudrais d'abord attirer votre attention sur ce fait indéniable que la péninsule armoricaine, terre d'extrême-ouest de l'Europe, est une terre "religieuse" sur laquelle, depuis le passé le plus lointain, des groupes humains dans leurs migrations vers l'Ouest, brusquement arrêtées par l'Océan, ont érigé des témoins attestant le sentiment religieux qui les animait et que la vue de l'immensité océane renforçait sans doute.

Mégalithes de toutes formes : menhirs ou dolmens si nombreux autour de nous sont demeurés comme un témoignage pour les siècles de ce sentiment religieux ou du culte des morts qui lui est souvent lié.

Les Druides, plus proches de nous dans le temps, ne s'y sont pas trompés et ont utilisé ces pierres pour leur propre culte.

Dans une certaine mesure, les Saints bretons n'ont pas renié cet héritage, mais ils l'ont christianisé, lui donnant ainsi son ultime signification.

Je signalerai également des stèles, portant des inscriptions dites : "pré-gauloises" sur lesquelles ont été gravés postérieurement des symboles chrétiens ou une inscription commémorative. on en trouve plusieurs en Morbihan, entre Etel et Vannes et dans le Finistère.

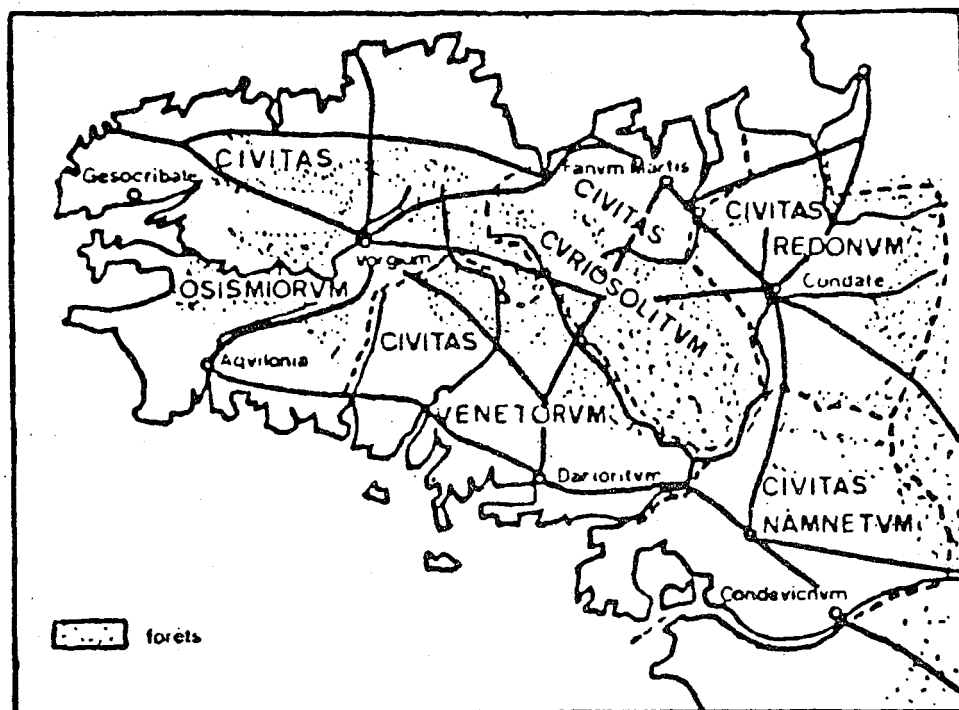
Là encore, une sorte de continuité se manifeste.

LES GALLO-ROMAINS

Pour comprendre plus aisément et mieux situer les étapes de la christianisation, il est nécessaire de savoir quelle était la structure administrative de la péninsule armoricaine à l'époque gallo-romaine.

Cinq grandes cités dont les limites nous sont connues, encore que l'unanimité ne soit pas faite sur quelques-unes de leurs frontières et de leurs capitales.

DOCUMENT 1



En partant du Sud-Est la Civitas NAMNETUM a pour capitale CONDEVICNUM c'est-à-dire Nantes.

Au Nord-Est, la Civitas REDONUM dont CANDATUM : RENNES, est le centre.

Au Centre nord, la Civitas CURIOSOLITUM a sa capitale à FANUM MARTIS, soit Corseul dont l'importance diminuera alors que celle d'ALET (au Sud de Saint malo) grandira.

Le Centre Sud est occupé par la Civitas VENETORUM, dont DARIORITUM, vraisemblablement VANNES, est la capitale. C'est une cité prospère, puissance maritime qui commerce activement des pays nordiques à la Méditerranée et possède des comptoirs sur le littoral. Elle tiendra tête à CESAR et réussira à fédérer autour d'elle plusieurs tribus dans sa lutte contre les Romains. Mais César finira par la vaincre en 56 avant J.C. Elle sera profondément romanisée par une occupation dense de ses vainqueurs.

A l'Ouest enfin, la Civitas OSISMIORUM qui comporte deux villes importantes : Vorgium qui pourrait être CARHAIX et GESOCRIBATE = Brest sans doute. (Localisation discutée).

Nous devons maintenant nous poser deux questions :

- Quelles sont les premières traces de l'évangélisation, ou tout au moins de la présence chrétienne en Armorique ?
- Au début du V^e siècle quelle était l'organisation religieuse, en d'autres termes : y avait-il des évêchés gallo-romains ?

Pour répondre à la première : il semble que les Vénètes furent évangélisés dès la fin du 1^{er} siècle ou au début du 2^e par Saint CLAIR et le diacre Adéodat, envoyés de Rome.

Cependant, Saint CLAIR est considéré comme le premier évêque de Nantes. La Tradition de ce diocèse indique le début du 3^{ème} siècle comme date présumée de son envoi en mission par l'évêque de Tours. Saint SIMILIEN est évêque de Nantes au début du 4^{ème} siècle et considéré comme le second successeur de Saint Clair. ENUMERE lui succède et signe au Concile de Valence de Juillet 374.

Deux frères : DONATIEN et ROGATION furent martyrisés à Nantes vers la fin du 3^{ème} siècle : ils sont considérés comme les premiers chrétiens connus de ce diocèse.

Quelques très rares éléments archéologiques :

- une bague de mariage en or, sans doute chrétienne, découverte à Carhaix en 1880.
- un tesson de poterie sigillée portant le chrisme : graffite chrétien, provenant d'un sondage au Sud-Est de l'église de Locmaria à Quimper (2).

Ces deux objets pourraient être situés chronologiquement entre la fin du 2^{ème} siècle et celle du 4^{ème} siècle et attestent, mais d'une façon assez fragile, la présence de chrétiens dans les différentes couches sociales armoricaines.

2. Un médaillon de verre à l'effigie du Bon Pasteur, daté du IV^e siècle, fut découvert en 1979, à la CHAPELLE-DES-FOUGERETZ, en Ille et Vilaine.

Certains auteurs ont également suggéré que parmi les armées d'occupation romaines, il aurait pu se trouver quelques soldats chrétiens. Il semble que Milizac, dont les origines militaires romaines sont vraisemblables, aurait été évangélisé précocement.

Deuxième question : Les cités gallo-romaines possédaient-elles chacune un évêché au V° siècle ?

On peut répondre par l'affirmative pour la Civitas Namnetum : le siège épiscopal de Nantes remonte au IV° ou fin III° siècle, ainsi que nous venons de l'évoquer.

Tout permet de penser que Rennes et Vannes étaient également sièges d'un évêché.

Un évêque de Rennes : FEBEDOLIUS 1er souscrit en 439 au Concile de Fréjus.

Saint PATERN, consacré évêque en 465 au cours du Synode de Vannes, prend la charge d'un évêché déjà existant.

Chez les Curiosolites, il est très vraisemblable qu'il ait existé un évêché à Corseul, transféré à Alet lorsque cette dernière ville supplanta la précédente.

Reste la cité des Ossismes, dont on ne sait pas précisément où était situé le siège d'un ou peut-être de deux évêchés : Brest ou Carhaix, Aquilonia ? mais on peut envisager leur existence bien que les indices soient minces :

Les conciles de Angers en 453, Tours en 461, Vannes en 465, Orléans en 511 nous donnent quelques noms d'évêques signataires, mais pour deux d'entre eux, aucun siège épiscopal n'est précisé. Albinus et liberalis seraient-ils ceux des Ossismes ?

Les premiers évêques armoricains cités sont DESIDERIUS de Nantes en 453, ATHENIUS de Rennes en 461.

Comme dans tous les territoires dépendant de l'Empire romain, le siège de l'évêché se confondait avec le centre administratif de la Civitas et l'évangélisation dans ses grandes lignes, touchait davantage la population urbaine que les habitants des campagnes dont on ne connaît pas précisément l'importance, mais la suite des événements laisse penser que la densité de population rurale devait être assez faible.

CAUSES DE L'EMIGRATION

Il me faut maintenant évoquer très brièvement les causes successives de l'arrivée des Bretons insulaires en Armorique.

L'Ile de Bretagne avait été occupée par les Romains, puis les invasions successives des Pictes, des Scots, des Saxons-Germains refoulèrent les Bretons vers les régions Sud de l'Ile alors que les Romains, abandonnant les territoires qu'ils avaient occupés, laissaient les habitants à la merci des envahisseurs.

En 383, à la tête d'une armée composée en grande partie de jeunes Bretons Maximums se fait proclamer empereur et passe sur le continent. la jeunesse bretonne périt en grand nombre, les survivants ne reviennent jamais dans l'île et se fixent sans doute en Armorique.

Vers 417, les Bretons luttent contre les invasions au nord, à l'ouest et l'Est de l'île. En 429, ils remportent une victoire sur les Pictes.

Mais le processus de l'émigration massive vers le continent est déjà engagé, vers 435 environ, puis durant la plus grande partie du VI^e siècle. Elle diminue ensuite progressivement : Saint Divy arrive en Bretagne au cours du VII^e siècle.

Ce n'est pas une émigration désordonnée, mais au contraire soigneusement préparée et encadrée à partir des grands monastères insulaires.

En effet, l'île avait été évangélisée précocement dès le III^e siècle. Le christianisme y était si bien implanté que 10 évêques bretons participaient au Concil de Rimini en 359.

En Irlande, évangélisée par Saint PATRICK au début du V^e siècle, comme au Pays de Galle, existaient de nombreux monastères, écoles réputées de spiritualité, mais aussi de culture générale.

La mer n'était pas un obstacle à l'émigration, mais un trait d'union que parcouraient incessamment barques armoricaines ou bretonnes pour des échanges commerciaux. Vers 350, Amien Marcellin note que le ravitaillement des troupes romaines de Gaule vient régulièrement de Grande Bretagne.

Les Bretons émigrèrent par clans entiers, sous la conduite de leurs chefs civils, accompagnés par les moines désireux de continuer auprès d'eux leur mission chrétienne en Armorique où ils voyaient, à n'en pas douter, une terre d'évangélisation.

C'est ainsi que l'évoque, dans son ouvrage "*De Excidio Britanniae*", au paragraphe 25, Gildas Le Sage : Saint Gildas de Rhuy, faisant allusion à l'émigration :

"... les autres gagnaient les régions d'outre-mer avec un gémissement ou un chant cadencé, chantant ainsi, l'un après l'autre sous le sein courbe des voiles : tu nous a donnés ainsi que des agneaux dispersés en appât et tu nous a dispersés chez les Gentils..."

Il exprime sans doute la pensée profonde de ceux qui quittaient définitivement leur patrie chrétienne pour aller dans une région réputée païenne.

Comment se fit l'implantation de ces arrivants ? On ne le sait pas très précisément pour l'ensemble. Des textes, il ressort que cette installation fut généralement pacifique et les terres souvent achetées à leurs propriétaires, ou données par ceux-ci à un personnage religieux s'étant montré secourable : c'est le cas de St Samson aux environs de Dol de Bretagne, mais il n'est pas unique.

Y eut-il prise de possession par la force, au prix du massacre des habitants ? Certains auteurs l'ont pensé, mais ce dut être l'exception. Pourtant, l'implantation bretonne dans le pays des Vénètes se fit apparemment par le Comte Waroch au prix de combats armés.

En Bretagne armoricaine, la toponymie est une source particulièrement précieuse et fiable pour les recherches concernant la répartition et l'organisation civile et religieuse des émigrants bretons qui vont donner leur nom à la péninsule armoricaine devenue la "*petite Bretagne*".

Les familles qui constituent le clan, ayant à leur tête un chef à la fois civil et social, encadrées par des moines et des prêtres qui assureront, avant tout, la continuité de leur vie chrétienne, ont besoin d'un territoire assez vaste pour s'y installer, trouver des conditions matérielles d'existence, assurer leur culte religieux.

Le terrain choisi, en général, est d'une assez grande superficie, limité par des accidents naturels : collines, ruisseaux etc...

C'est l'origine des "PLOUES" ou paroisses dites primitives.

Le préfixe "Plou" est suivi, dans 80 % des cas, par le nom d'un saint, celtique très souvent. Quelques modifications ou variantes de ce préfixe n'infirmant pas cette règle.

Je citerai, parmi d'autres : Ploufragan - Plougonvelin - Ploubalay - Ploërmel - Plogonnec - Plozevet - Pleven - Pleucadeuc - Pluguffan - Plumergat Pouldergat - etc...

En Nord-Finistère, le préfixe *GUIC* est le synonyme de *Plou* : Guimaëc Guimiliau ... mais il désigne le bourg plutôt que la paroisse.

On peut trouver d'autres indications : Ploumanac'h est la paroisse du moine, en l'occurrence saint Guirec, Plomeur est la grande paroisse... (3).

Le préfixe *PLOUE*, féminin, dérive du latin *PLEBS* "Peuple" par opposition aux clercs. Et c'est bien le sens qu'il faut donner à la *ploue* : "peuple chrétien" au sens ecclésiastique du terme avant d'être paroisse.

L'église "Mère" n'est pas forcément au centre géographique : la population est disséminée, regroupée en hameaux les *TRE* ou trèves, dans lesquelles on a édifié une chapelle de plus ou moins grande dimension, organiquement reliée à l'église paroissiale qui est l'église baptismale. Pour les grandes fêtes liturgiques tous se réunissent dans celle-ci... de même que pour la fête annuelle où l'on célèbre le saint éponyme. Elle est en même temps la fête du clan qui se rassemble et renforce ses liens. Aujourd'hui encore on peut trouver une réminiscence de ce sentiment lorsque pour les pardons, les familles dispersées tiennent à se regrouper.

3. Les paroisses en LAN datant de la même époque, sont d'origine monastique

Les TRE sont des subdivisions des Ploues

Par contre celles en LOC ne datent que du X^e siècle

Les KER n'apparaissent qu'au XIII^e siècle.

L'émigration ralentie, et pour ainsi dire terminée, comment se présente la Bretagne ? Le Document 2 en donne les grandes lignes.

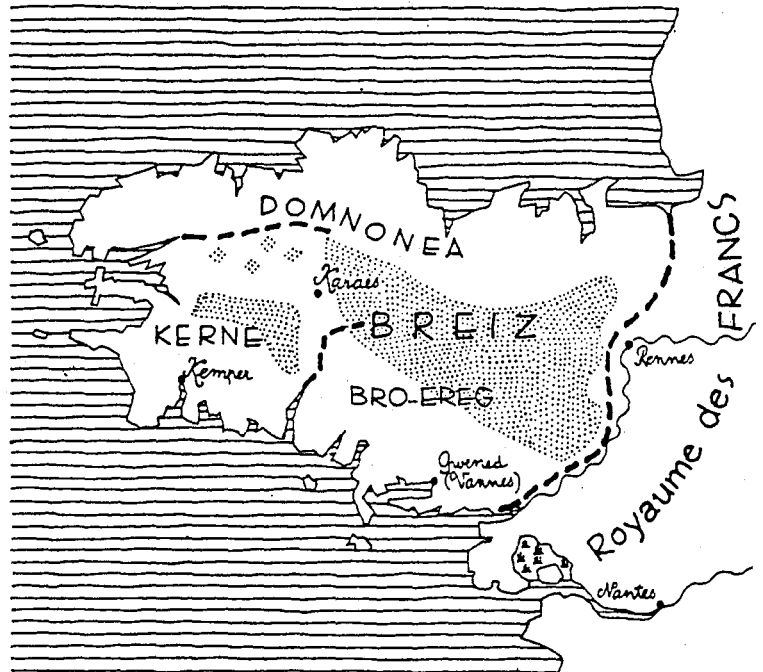
Au Nord, la DOMNONEE a son équivalent outre-mer, au Sud-Ouest de l'Île. Un seul roi règne sur les deux territoires.

Document 2

Au Sud-ouest KERNE c'est la Cornouaille, en grande partie l'ancienne Civitas ossismiorum. Les Monts d'Arrée fermaient la frontière commune entre Domnonee et Cornouaille.

Au Sud-Est BRO-EREG c'est la Vénétie qui a résisté le plus longtemps à l'immigration du fait de sa romanisation profonde. Elle fut prise par force par le comte Waroch et porte le nom de son conquérant : Bro Ereg.

Sur ce document, une ligne partage la péninsule verticalement à l'Est, de l'embouchure de la Vilaine aux rives de la Manche. Très schématiquement, il s'agit en fait de la limite de l'usage de la langue bretonne, mais dans la réalité, cette limite n'est pas si tranchée. (4).



Implantés dans des régions où le peuplement était sans doute assez peu nombreux, ayant acquis leur terre à pris d'or, fidèles à leurs structures sociales, quels seront les rapports des nouveaux arrivants avec les autorités ecclésiastiques déjà en place ?

Question délicate s'il en fût !!!

4. Une grande voie romaine traversait l'Armorique d'Est en Ouest.

Les "Vies de Saint Tugdual" énumèrent les divers pays de la Domnonée parcourus par le Saint.

COUFFON qui les a étudiés, fait remarquer qu'il existait au long des voies romaines importantes, non seulement des agglomérations anciennes, mais des fundi gallo-romains dont plusieurs paroisses actuelles perpétuent les noms tels que Beignon, Brignac, Campénéac, Combléssac, Merdrignac, Ruffiac, etc... Ces établissements gallo-romains constituaient de sérieux îlots de résistance à l'avance des Bretons et furent l'un des principaux éléments du recul de la langue bretonne entre le X^e et le XIII^e siècle. Il en eut été tout autrement si ce pays avait été inhabité et défriché seulement par les nouveaux émigrés.

Avant de poursuivre, je vous citerai quelques lignes écrites par Olivier LOYER dans son livre "Les Chrétientés celtiques".

"La société celte est une société sans ville. La vie ecclésiastique a pour centre le monastère, institution rurale. Sur le continent, elle a pour centre l'évêché, institution urbaine installée dans l'ancienne cité impériale. Chez les Celtes, les clercs sont des moines, donc des ruraux. Sur le continent ce sont des citoyens, envoyés par l'évêché pour prêcher les campagnes. La Bretagne armoricaine, fait exception apparemment : le centre de la vie religieuse est la ploué, non le monastère. Mais la paroisse est le regroupement d'une population sous l'autorité d'un moine. Elle est à elle seule une sorte de monastère. En Gaule, au contraire, la paroisse est une excroissance de la cité, elle est le résultat d'une décentralisation progressive du culte épiscopal. Bref, alors que l'organisation celte est le reflet d'une civilisation rurale et tribale". (Page 65).

Je vous ai dit que, évangélisées précocement, l'île de Bretagne et l'Irlande avaient vu s'édifier de nombreux monastères : écoles religieuses réputées formant à la culture générale, à la théologie et à la spiritualité, souvent dès le plus jeune âge, de nombreux moines.

Or, dans ces monastères, des moines, bien que restant attachés à leur abbaye, recevaient la consécration épiscopale et exerçaient auprès de la population chrétienne toutes les responsabilités et les prérogatives d'un évêque, sous une forme itinérante sans doute. Il y avait des abbés-évêques, mais aussi de simples moines réputés pour leur sainteté.

Lorsque le processus de l'émigration fut engagé, dans l'intention d'assurer à ceux qui portaient l'encadrement religieux nécessaire, certains moines furent consacrés avant leur départ et arrivèrent dans la péninsule avec les migrants.

Sans attaches strictement territoriales, ils parcourent l'Armorique sans se soucier, semble-t-il, des structures ecclésiastiques existantes.

Au Concile de TOURS en 461, Mansuétus est qualifié : "*Episcopus Britanorum*" : évêque des Bretons.

Ces évêques itinérants sont dit "évêques régionnaires".

Je vous laisse à penser les difficultés, les conflits suscités par cette situation. On en trouve les échos dans les canons des Conciles de cette époque et jusqu'au IX^e siècle.

les Canons des Conciles des V^e VI^e VII^e siècles confirment ce que l'on peut connaître des usages religieux et des différences avec ceux des diocèses déjà en place.

Différences accentuées par la dispersion géographique des chrétiens qui suscite une pastorale adaptée à cet état de fait. Des prêtres itinérants vont de famille en famille, transportant avec eux un autel portatif de bois, aidés dans leur apostolat par des femmes. Pratique qui scandalise le haut-clergé gallo-romain qui tente de s'y opposer.

En 511, trois évêques Licinius, métropolitain de Tours ; Melanins de Rennes (St Melaine) Eustochius d'Angers, qui participent au Concile d'Orléans, adressent aux deux prêtres LOUCATUS et CATIHERNUS une lettre dont je cite quelques extraits :

"Nous avons appris que vous ne cessez point de porter chez vos compatriotes, de cabane en cabane, certaines tables sur lesquelles vous célébrez le divin sacrifice de la messe avec l'assistance de femmes... Pendant que vous distribuez l'eucharistie, elles prennent le calice et administrent au peuple le sang du Christ. C'est là une nouveauté, une superstition inouïe... Aussi avons-nous cru devoir vous avertir et vous supplier, pour l'amour du Christ au nom de l'unité de l'Eglise et de notre commune foi de renoncer... à ces abus des tables en question que nous ne doutons pas, sur votre parole avoir été consacrées par des prêtres, et de ces femmes..."

La suite de la lettre menace les deux prêtres d'excommunication et se termine en les appelant à l'obéissance et à l'unité de la Communion.

Le Concile de Vannes, en 463, faisait déjà une allusion aux pratiques différentes des Bretons, par le Canon 15 :

"Nous jugeons normal, que, à l'intérieur de notre province, il n'y ait qu'une seule manière de chanter et une seule règle concernant le culte. Comme nous gardons une seule foi... que nous gardions aussi une seule règle dans les offices, de peur que l'on ne croie que notre dévotion n'est pas à l'unisson à cause de règles d'observance variées".

Le Canon 7 du même Concile paraît concerner le mode de vie des moines vivant en cellules isolées et suivant une règle particulièrement austère, règle irlandaise ou scotique.

Il semble bien que les prescriptions des Conciles n'aient pas trouvé grand écho et que le particularisme accentué des moines fidèles à leurs coutumes et à leurs observances galloises ou irlandaises soit demeuré irréductible.

Bien qu'ils relèvent territorialement du diocèse de Tours, les Bretons conservent leur organisation et leurs pratiques, ne tenant aucun compte des ordres qu'ils reçoivent de la métropole. La situation s'aggrave au point que le Concile de Trèves, en 567, qui distingue entre Britannia et Romania, frappe d'excommunication tout évêque qui, sans permission expresse, donnerait la consécration épiscopale à des Bretons.

En 818, Louis le Débonnaire intervient. Après sa victoire sur le Roi Morvan, il convoque l'abbé du monastère de Landévennec, Matmonoc et s'adresse ensuite :

"A tous les évêques et à tout le clergé en Bretagne pour leur faire part de son ordre de renoncer aux pratiques héritées des scotts".

Il enjoint en même temps à Matmonoc d'adopter la règle bénédictine... mais les moines n'étaient pas exclusivement concernés !!!

Il semble bien que le roi des Francs n'avait pas seulement en vue l'unification des pratiques religieuses, mais également souhaitait mettre fin à un particularisme qui lui paraissait compromettre gravement l'unité de son royaume.

BRITANNIA CHRISTIANA

Réforme monastique à Landévennec au début du IX^e s.*

In nomine Dei et Salvatoris nostri Ihesu Christi Hludouuicus, divina ordinante providentia imperator Augustus, omnibus episcopis et universo ordini aecclesiastico Britanniae consistenti notum sit quia, dum Matmonocus abba ex monasterio Landeunnoch nostram adisset presentiam, et illum sive de conversatione monachorum illarum partium monasteriis consistentium sive de tonsione interrogassemus et ad liquidum nobis qualiter haec forent patefecisset, cognoscentes quomodo ab Scotis sive de conversatione sive de tonsione capitum acceperant, dum ordo totius sanctae apostolicae atque Romane Aecclesiae aliter se habere dinoscitur, placuit nobis ut sive de vita, seu etiam de tonsura, cum universali Aecclesia, Deo dispensante nobis commissa, concordarent. Et ideo iussimus ut et juxta regulam sancti Benedicti patris viverent, quae possibilis et laude digna est, et de tonsura capitis juxta texatum modum cum sanctae Romanae Aecclesiae, quae per orbem terrarum dilatata est, concordent unitate: et eundem vivendi morem, juxta quod in sancti atque eximii patris Benedicti regula scriptum est, in hoc monasterio praedicto teneant, et in subjectis ejus caeterisque nostrum plenissimum jussum exequi valerint. Haec piissimi Hludouuici imperatoris precepta de manu ejus roborata.

Au nom de Dieu et de Notre Sauveur Jésus-Christ, Louis, par la disposition divine empereur auguste, à tous les évêques et à tout le clergé établi en Bretagne. Sachez que, tandis que Matmonoch, abbé du monastère de Landévennec, se trouvait en notre présence et que nous l'interrogeions soit sur le genre de vie des moines soit sur leur manière de faire la tonsure, il nous apparut clairement ce qui était. Sachant qu'ils avaient reçu des Scots et leur genre de vie et la forme de leur tonsure alors qu'il est connu que la loi de toute la sainte Eglise apostolique et romaine est différente, il nous a plus qu'ils mettent en accord leur vie et leur tonsure avec celle de l'église universelle qui nous a été confiée par disposition de Dieu. Aussi nous ordonnons qu'ils vivent selon la règle du saint père Benoît qui est digne de louanges et qu'ils fassent la tonsure selon le mode de cette église. Ainsi ils seront dans l'unité de la sainte Eglise romaine qui est répandue sur toute la terre. Qu'ils tiennent dans ce monastère un genre de vie conforme à ce qui a été écrit dans la règle du susdit saint et vénérable père Benoît et qu'ils suivent sur ces sujets comme sur tous les autres entièrement notre ordre. Cet ordre du très pieux empereur Louis a été corroboré de sa main.

* Version originale, dans A. DE LA BORDERIE, *Cartulaire de l'abbaye de Landévennec*, Rennes, 1888, pp. 75-76; traduction, dans *Histoire religieuse de la Bretagne*, Chambray, 1980, pp. 44-5 (L'Eglise médiévale, de Guy Devailly).

Quels étaient, succinctement, les éléments de ce particularisme breton suscitant de telles réactions ?

D'abord la fidélité sans compromission à des usages différents de ceux de l'Eglise de Rome : rites du baptême, rites de la consécration des évêques, fixation de la date de Pâques, tonsure particulière des moines, règles monastiques galloises et irlandaises très austères, pour ne pas dire d'une rudesse incroyable itinérance des évêques, des prêtres... formation des diocèses au mépris des évêchés existants... méconnaissance de l'autorité de la métropole ecclésiastique, en l'occurrence Tours.

Dans l'église romaine, le diocèse est implanté, en général, au centre de la Civitas - de la ville -. L'église baptismale, la seule où est donné le sacrement, est proche de l'église cathédrale de l'évêque et c'est à partir de la Cité, du siège diocésain que le christianisme évolue vers les campagnes et la fondation des paroisses, l'évêque déléguant ses pouvoirs concernant l'administration des sacrements et en particulier du baptême, à tel ou tel de ses prêtres. Mais la règle demeure et souffre seulement quelques exceptions.

Il n'en est pas du tout de même en Bretagne. les abbés-évêques, ou les moines-évêques évangélisent leur région, chaque ploué a son église baptismale et le diocèse se constitue, le temps venu, à partir des ploues.

Ce qui sonne naissance à des situations curieuses comme les enclaves appartenant à un diocèse et situées dans un autre diocèse.

C'est ainsi que DOL, évêché fondé par saint Samson qui parcourt toute la Bretagne, a plus de 20 enclaves dans 5 diocèses bretons et une en Normandie !!. Je vous laisse à penser la complexité d'un tel état de fait, complètement étranger aux conceptions romaines et franques.

L'organisation des paroisses était également particulière.

Au IX^e siècle, chaque paroisse bretonne avait à sa tête un officier - ou magistrat - appelé "*prince de paroisse*", assemblée tenue sous l'autorité et en présence du recteur de paroisse. Cette assemblée, en général précédée d'une messe, se tenait dans l'église et prenait toutes décisions utiles concernant la paroisse. Cette organisation propre à la Bretagne a donné naissance aux conseils de fabrique et, dans une certaine mesure, aux municipalités.

La charge de prince de paroisse était souvent héréditaire.

Ajoutez à ces particularismes un esprit d'indépendance poussé à l'extrême qui aura son expression la plus spectaculaire dans la création, par Nominoë en 846, d'une métropole religieuse à DOL promue au rang d'archevêché pour toute la Bretagne. Nominoë dépose en même temps trois évêques gallo-francs qu'il remplacera par trois évêques bretons.

Cette autonomie ecclésiastique est considérée par l'archevêque de Tours et le roi des Francs comme une insupportable atteinte à leurs prérogatives.

En 866, au Concile de Soissons, les pères écrivent au Pape pour lui rappeler que les évêques bretons sont retombés dans leur "*farouche indépendance*". Le pape se garde bien de trancher et DOL restera métropole jusqu'à la fin du XII^e siècle.

Il est malaisé de bien connaître toutes les implications et la durée de cet état de fait : plusieurs évêques de DOL ont reçu le PALLIUM mais à titre personnel.

J'ai évoqué à plusieurs reprises la présence, le rôle des moines dans la christianisation de l'Armorique, la particularité des abbés-évêques qui font de l'église de Grande Bretagne, puis de celle de l'Armorique en quelque sorte une église monastique. Je vous ai dit que les monastères insulaires, écoles réputées, étaient également des pépinières de missionnaires zélés.

Je voudrais préciser quelque peu la situation en petite Bretagne à partir des premiers temps de l'émigration. Des moines-prêtres, des abbés-évêques accompagnent les émigrants et leur objectif principal et premier semble bien être l'encadrement et le maintien de leur vie chrétienne.

Mais des grandes écoles monastiques du Pays de Galles puis d'Irlande arrivent sur le Continent des moines désireux de trouver une plus grande solitude pour une vie totalement contemplative, mais sans que soit absent un souci missionnaire d'évangélisation de territoires considérés païens.

Y avait-il, avant leur arrivée quelques ermitages, quelques établissements monastiques, si modestes soient-ils ? il est à peu près impossible de le savoir.

Le premier monastère armoricain fut sans doute celui de l'île Lavret, dans l'archipel de Bréhat, fondé par Saint Budoc et qui avait grande réputation au début du V^e siècle, là où fut instruit, entre autres, saint Guénolé.

En général un moine, gallois ou irlandais, se sentant appelé par Dieu et avec le consentement de son abbé, quittait son monastère accompagné de quelques disciples, s'en remettant à Dieu de le conduire là où Il le jugerait bon. Il confiait son sort à un bateau fait de peaux cousues ensemble tendues sur une armature de bois et lesté d'une pierre épousant la forme de son fond. Les bateaux, de matière périssable ont disparu... mais les pierres de lest sont restées sur le rivage et l'imagination des fidèles écrivant la vie du saint, de bonne foi, a évoqué la navigation sur une barque de pierre.

Le plus souvent le moine et ses compagnons abordaient dans une des îles qui jalonnent les côtes de Bretagne, principalement dans les estuaires. Ils s'y installaient dans la plus grande pauvreté, menant une vie terriblement austère, jusqu'à ce que les ressources de l'île ne suffisent plus à la nourriture, même très réduite en raison des jeunes fréquents et répétés, de la petite communauté... ou devienne trop exigüe par rapport au nombre des disciples venus se mettre sous la houlette du fondateur.

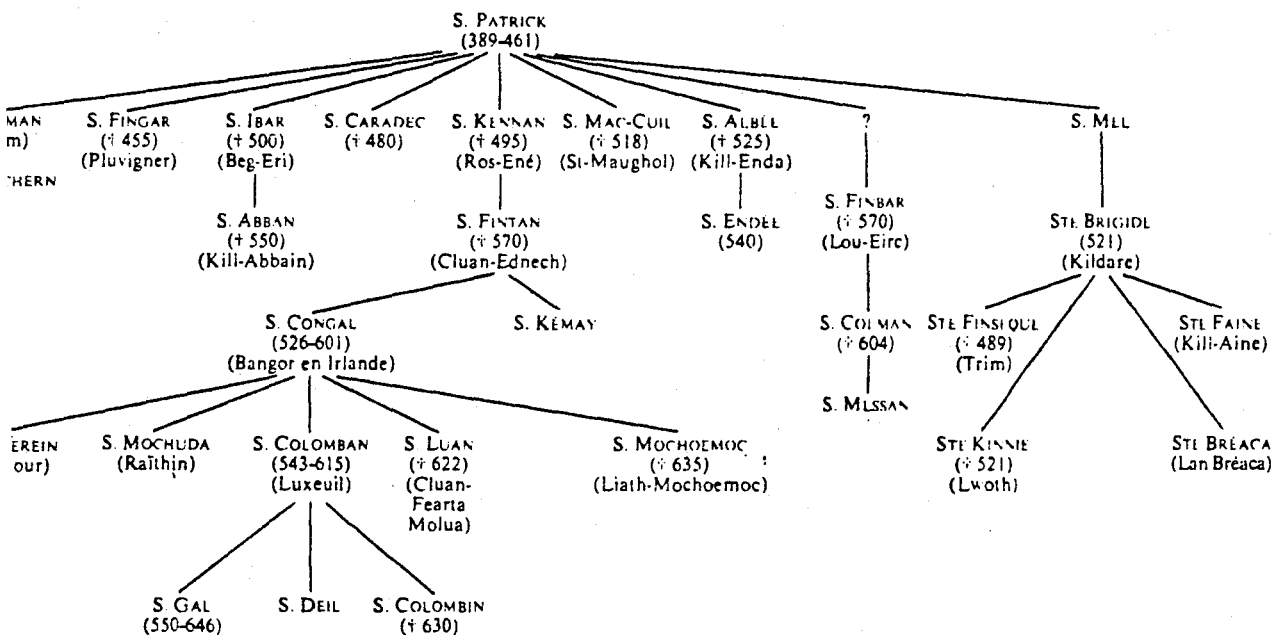
C'est le cas de saint Budoc à l'île Lavret, de saint Gunthiern à Groix de saint Gildas à Houat, de saint pol Aurélien à Ouessant et de bien d'autres. Saint Guénolé quitte Lavret avec 11 compagnons pour Tibidi... puis Landévennec. Saint Maudez s'installe dans l'île qui porte son nom... Saint Cado à l'entrée de la rivière d'Etel.

D'autres abordaient directement le continent : Saint Samson, fondateur de l'évêché de Dol aborde dans cette région, guérit la femme et la fille d'un homme qui, en reconnaissance lui donne propriété et terrains, origines de la ville de Dol. Saint Samson meurt vers 565 après une longue vie d'apostolat menée à partir d'ermitages successifs.

Saint Malo, un des compagnons de Saint Brendan le navigateur, se fixe sur le rivage, puis sur l'île d'Aaron.

Saint Tugdual... Saint Briec... Saint Lunaire et tant d'autres.

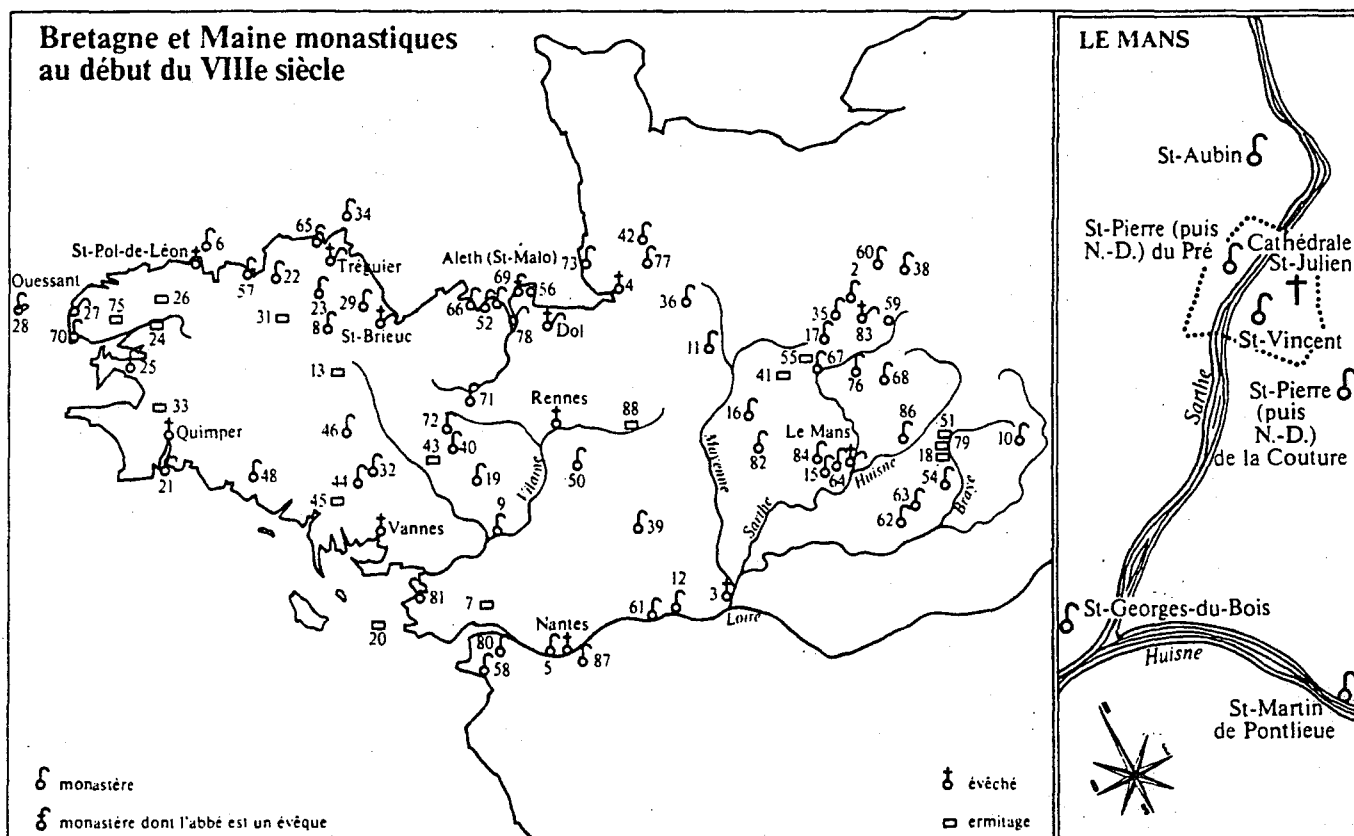
Ils sont ermites, vivant avec quelques compagnons, mais ils sont aussi pèlerins de Dieu... même si le pèlerinage ne les entraîne qu'à quelques kilomètres de leur cabane. C'est le cas de saint Guévroc à TREFLEZ, dont la toponymie nous permet de suivre le trajet...



BRETAGNE ET MAINE MONASTIQUES
AU DÉBUT DU VIII^e SIÈCLE

Tome III

1. ALETH (ST-MALO)
2. ALMENECHES
3. ANGERS
4. AVRANCHES
5. BASSE-INDRE
6. BATZ
7. BESNE
8. BOURBRIAC
9. BRAIN
10. BROU
11. CEAUCÉ
12. CHAMPTOCÉ
13. CORLAY
14. DOL
15. ETIVAL
16. ÉVRON
17. FONTENAY
18. GREZ
19. GUER
20. HOUAT
21. IZ-TUDI
22. KERFUT
23. LANDEBAERON
24. LANDERNEAU
25. LANDEVENEC
26. LANHOUANNEAU
27. LAN-PABU
28. LANPAUL
29. LANVOLLON
30. LE MANS
31. LOC-ENVEL
32. LOCMINE
33. LOCZONAN
34. MODEZ
35. MONT-MAIRE
36. MORTAIN
37. NANTES
38. N.-D. DU BOIS
39. NOYSEAU
40. PAINPONT
41. PAVRON
42. PERCY
43. PLOËRMEL
44. PLUMELIN
45. PLUVIGNIER
46. PONTIVY
47. QUIMPER
48. QUIMPERLE
49. RENNES
50. SAINT-ARMEL
51. SAINT-BOMER
52. SAINT-BRIAC
53. SAINT-BRIEUC
54. SAINT-CALAIS
55. SAINT-CENÉRI
56. SAINT-COUTOMB
57. SAINT-EPLAM
58. SAINTE-MARIE
59. SAINTE-SCOLASSE
60. SAINT-ÉVROULT
61. SAINT-FLORENT-LE-VIEIL
62. SAINT-FRAIMBAULT
63. SAINT-GEORGES-DE-LA-COUË
64. SAINT-GEORGES-DU-BOIS
65. SAINT-GONÉRY
66. SAINT-JACUT
67. SAINT-LÉONARD-DES-BOIS
68. SAINT-LÉONARD-DES-BOIS
69. SAINT-LUNAIRE
70. SAINT-MATHIEU
71. SAINT-MEEN
72. SAINT-OUEN
73. SAINT-PAIR
74. SAINT-POL-DE-LÉON
75. SAINT-REMAN
76. SAINT-RIGOMER
77. SAINT-SEVER
78. SAINT-SULIAC
79. SAINT-ULPHACE
80. SAINT-VAUD
81. SARZEAU
82. SAULGES
83. SEEZ
84. SOULIGNÉ-FLACÉ
85. TRÉGUIER
86. TUFÉ
87. VERTOU
88. VITRÉ



IX° SIECLE

En cette seconde moitié du IX° siècle, l'église de Bretagne, solidement constituée, fervente, portant sur son sol ermitages et monastères ou s'épanouit la vie religieuse, malgré les remous suscités par les prescriptions de Louis le Débonnaire, va devoir subir une longue épreuve.

Il s'agit des invasions des Normands ou plus exactement de Scandinaves, fréquentes et meurtrières, qui vont disperser, au cours du X° siècle les communautés monastiques vers des lieux considérés plus paisibles ou plus sûrs.

Les invasions s'accompagnent de pillages, de destructions systématiques d'incendies, de massacres.

Le traité de Saint Clair sur Epte (5), en 911, attribue la Normandie aux Scandinaves, mais sans mettre fin aux raids meurtriers.

FLODOARD, clerc de l'église de Reims rédige des Annales et précise, à la date de 919 : *"Les Normands ravagent et ruinent, écrasent toute la Bretagne située à l'extrémité de la Gaule, celle qui est en bordure de mer, les Bretons étant enlevés, vendus et autrement chassés en masse"*.

Les Annales de l'Abbaye de Redon, en l'année 920, relatent les mêmes événements *"Les Normands dévastèrent toute la petite Bretagne, les Bretons étant les uns et les autres soit tués, soit chassés ; alors des corps saints qui étaient en Bretagne furent emportés dans diverses régions"*.

Les moines, fuyant les envahisseurs et la persécution emportent reliques, manuscrits, objets précieux. On peut suivre leur douloureux périple.

Les moines de Landévennec vont se réfugier à Boulogne-sur-mer. (6).

Ceux de Noirmoutiers, depuis assez peu de temps implantés à Déas - Saint Philibert de Grandlieu - ayant déjà eu à subir les exactions normandes dans l'île, repartent, reviennent une première fois, puis repartent encore, emportant cette fois le corps de leur fondateur et commencent un voyage qui va les conduire à TOURNUS en Saone et Loire, après avoir cru trouver un lieu définitif d'asile à Cunault sur les bords de la Loire, à Messay en poitou, à Saint Pourçain sur Sioule en Auvergne.

Les moines ne furent pas seuls à s'enfuir. Nombre de nobles, comtes, dirigeants prirent aussi la route de l'exil, soit vers la France, soit vers l'Angleterre, laissant le pays dans le dénuement jusqu'au retour d'Alain Barbetorte vers 936... mais il y a à combattre les Normands.

5. CHARLES III le SIMPLE conclut en 911 à SAINT-CLAIR-SUR-EPTE le traité donnant en fief la Normandie à ROLLON, chef des Normands.

6. De leur côté les moines quittèrent le pays, emportant les reliques de leurs églises qu'ils voulaient dérober aux profanations des normands. Le corps de saint Magloire fut transporté à Paris. Celui de saint Corentin à Marmoutier (Touraine), celui de saint Guénolé à Montreuil sur mer, celui de saint Samson à orléans. Et enfin, ceux de saint Méen et de saint Judicaël à Thouars puis à Saint Florent de Saumur.

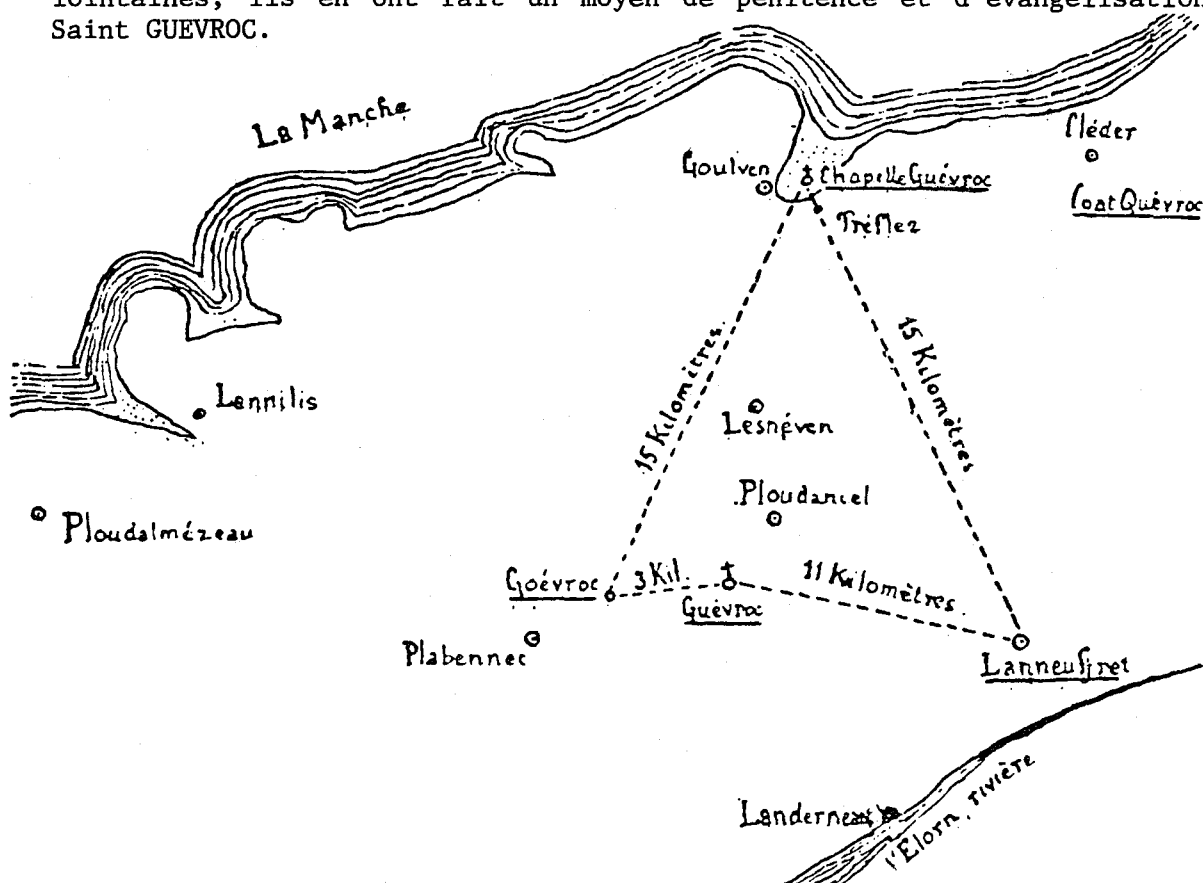
Flodoard dans ses Annales, écrit pour 937 : "Les Bretons revenus chez eux après un long exil, engagent de fréquents combats avec les Normands qui avaient envahi le territoire breton voisin du leur, souvent vainqueurs et recouvrant les terres envahies". (7)

Nous avons très peu de renseignements sur les dernières années du X^e siècle, jusqu'à l'an mil.

On peut facilement imaginer la détresse et la pauvreté d'une Bretagne ravagée par de rudes envahisseurs, dépouillée en grande partie de ses cadres religieux, sociaux.

Si désespérée que paraisse une situation, il faut faire confiance aux forces vives d'un peuple, et c'est ce que nous verrons la prochaine fois.

Je voudrais maintenant revenir un peu en arrière et vous donner un exemple illustrant particulièrement l'action des Saints Bretons qui ont consacré toutes les ressources de leur foi à susciter la vie chrétienne de l'Armorique. Solitaires, ils ne se sont pas enfermés dans leur solitude : "Pèlerins de Dieu" même si le pèlerinage ne les entraînait pas sur des routes lointaines, ils en ont fait un moyen de pénitence et d'évangélisation, tel Saint GUEVROC.



Le trajet de longueur sensiblement le même entre les divers points où l'on retrouve le nom de Guévroc paraît correspondre aux limites d'un minihy : l'église de Lanneuffret est dédiée à Saint Guévroc. Tout le culte de ce saint est groupé dans la région de Lesneven. On peut penser que la Chapelle en Tréfléz est située au principal ermitage, peut-être lieu de son arrivée.

La "vita" de saint Guévroc indique que "le Saint construisit en la paroisse de Ploudaniel une petite chapelle faite de branchages et tout auprès une petite cellule".

-
7. Tandis que principes, nobles et prêtres se réfugiaient sur la terre étrangère, les populations rurales étaient livrées sans défense à toute la rage des Normands. Pour peindre au vif les suites d'un tel abandon, une charte emploie des mots "Britannia destructa est". Et, en effet, partout où avaient passé les Normands, pas une habitation n'était restée debout, pas une voix humaine ne se faisait entendre.

"Nulla ibi tunc habitationis domus erat"
 "Nulla hominis conversatio".

(de la vie de Saint Gildas, aux actes de l'Ordre de Saint Benoît).

Ces deux dernières notes sont extraites du Cartulaire de Redon.

NOTICE HISTORIQUE sur les ÉVÊQUES DE QUIMPER ET DE LÉON (*)

Principaux ouvrages consultés. — Cartulaire de Quimperlé (XII^e s.) et de Quimper (XII^e-XIII^e s.). Albert Le Grand, « Vie des Saints de la Bretagne Armorique » (1636), avec les annotations du chanoine Peyron (édition de 1901, dite des « Chanoines ») Mgr Duchesne, « Les fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule », tome II (1900). Chanoine Peyron, « Actes du Saint-Siège concernant les Evêques de Quimper et de Léon aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles » (1915). M. Waquet, articles « S. Corentin » et « Cornouaille » dans le « Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques », fascicule 76 (1955). Articles de MM. Waquet, Merlet, Couffon.

PÉRIODE GALLO-ROMAINE

La cité des Ossismes allait du Gouet, rivière de Saint-Brieuc, à l'Odet, rivière de Quimper. Qu'elle ait eu un évêque dès le IV^e siècle, quand son chef-lieu était encore à Vorigium (Carhaix), c'est une simple probabilité, sans aucun indice positif précis.

Vers l'an 400, pour des raisons stratégiques, on dédoubla cette cité : au Nord, ce fut la *Vetus Civitas*, qui garda le nom des Ossismes — en gros, le Léon et le Trégor actuels — ; au Sud, la *Civitas Aquilonia*, allant de L'Élorn à l'Ellé, avec son chef-lieu, Aquilo, à l'emplacement actuel de Quimper.

L'existence de sièges épiscopaux dans ces deux cités, au cours du V^e siècle ne peut guère être mise en doute ; alors que, pour les autres évêchés, on a les noms des titulaires dans les Actes des Conciles de l'époque, pour ceux-ci il manque la désignation du siège. Ainsi au concile provincial d'Angers, en 453, à celui de Vannes en 465.

A partir de la fin du V^e siècle et surtout au VI^e, l'émigration bretonne venue d'Outre-Manche apporte, dans la vie des évêchés armoricains, des perturbations qui aboutissent à faire table rase du passé gallo-romain.

(*) Cette « Notice historique sur les Evêques de Quimper et de Léon » a été rédigée pour l'Ordo 1956, par M. le chanoine Pierre-Jean Nédélec, alors chargé des Archives historiques de l'évêché de Quimper.

CATALOGUE DES EVÊQUES DE QUIMPER (*)

Pour la période antérieure au XI^e siècle, les noms en italique sont connus uniquement par une tradition dont les sources écrites les plus anciennes sont les Cartulaires de Quimperlé et de Quimper.

S. Corentin, VI ^e siècle.	Bernard du Pouget, o.f.m., 1322 + 1324.
S. Conogan, ou Guenoc.	Guy de Laval, 1324 + 1326.
S. Alor.	Jacques de Corvo, o.p., 1326 + 1330.
S. Alain.	Yves de Boisboissel, 1330 + 1334.
<i>Binidic (Budic ou Benoît).</i>	Alain Gontier, 1334 + 1335.
<i>Gurthebed.</i>	Alain Le Gall, de Riec, 1335 + 1352.
<i>Haranguethen.</i>	Geoffroy de Coëtmoisan, 1352 + 1357.
<i>Morthehen.</i>	Geoffroy Le Marhec, 1357 + 1383.
<i>Tremetin.</i>	Thébaud de Malesroit, 1384 + 1408.
<i>Ragian.</i>	Gatien de Monceaux, 1408 + 1416.
<i>Salamm.</i>	Bertrand de Rosmadec, 1416 + 1444.
<i>Aluret.</i>	Alain de Lespervez, o.f.m., 1444 + 1451.
<i>Gulher.</i>	Jean de Lespervez, 1451 + 1472.
Félix (déposé par Nominoté), 832-848	Thébaud de Rieux, 1472 + 1479.
Anaweten, 848-872.	Guy du Bouchet, 1479 + 1484.
Salvator, vers 900.	Alain Le Maout, 1484 + 1493.
Benedic, 906-940.	Raoul Le Moël, 1493 + 1501.
Blenlivet, ou Salvator, 945.	Claude de Rohan, 1501 + 1540.
Oratus, 990.	Philippe de la Chambre, 1546 + 1549.
Binidic (Budic ou Benoît), 1003	Nicola-Cajetan Sermonetta, 1550 + 1560.
+ 1022.	Étienne Boucher, 1560 + 1573.
Orscand, frère d'Alain Canhiart, 1022 + 1074.	François de la Tour, 1573 + 1582.
Binidic, 1074 + 1113.	Charles du Licouët, 1582 + 1614.
Robert l'Ermite, 1113 + 1130.	Guillaume le Prestre de Lézonnet, 1614 + 1640.
Raoul, 1130 + 1138.	René du Louët, 1640 + 1668.
Bernard de Moëlan, 1159 + 1167.	François de Coëtlogon, 1668 + 1706.
Geffroy, 1168 + 1185.	François-Hyacinthe de Ploëuc, 1707 + 1739.
Thébaud, 1185 + 1192.	Auguste de Facy de Guile, 1739 + 1771.
Guillaume, 1193 + 1218.	Émanuel de Grossolles de Flammarens, 1772 + 1773.
Rainaud, 1218 + 1245.	Toussaint Conen de Saint-Luc, 1773 + 1790.
Héré de Landeleau, 1245 + 1261.	
Guy de Plounevez, 1262 + 1267.	
Yves Cabellie, 1267 + 1280.	
Even de la Forest, 1283 + 1290.	
Alain Rivelec, dit Morel, de Riec, 1290 + 1320.	
Thomas d'Anast, 1322 + 1322.	

(*) Dans ce catalogue des évêques de Quimper et dans celui des évêques de Léon, qui suit, la seconde date indique la fin de l'épiscopat sur le siège ; si elle est accompagnée du signe + elle est aussi celle de la mort. Lorsqu'il n'y a qu'une seule date, elle correspond à un acte déterminé, unique point de repère.

CATALOGUE DES ÉVÊQUES DE LÉON

La liste donnée par Albert Le Grand est, pour plusieurs noms (en italique dans notre texte), d'une authenticité impossible à contrôler. Pour les premiers titulaires — jusqu'à S. Gouesnou inclus, — bien que les premières sources écrites soient tardives, la constance des traditions, et spécialement du culte dont ils sont l'objet, est un argument de très grand poids.

S. Paul Aurélien, VI^e siècle.
S. Jaoua et Tigermomagus,
du vivant de S. Paul.
S. Paul «secundo».
Cetomerinus.
S. Gouiven.
S. Thénénan.
S. Houardon.
S. Goueznou.
Gilbert.
Guyomark.
Leonorius.
Liberalis (déposé de 850 à 866) + 867.
Doivoion, 850 + 866.
Himvoret, 884.
Isaïas.
Ocirco (appelé aussi Hesdren).
Jacob, + 950.
Conan, vers 962.
Mabbo.
Paulinien.
Eudon, 995 + 1033.
Salomon, 1039.
Omnes, 1040-1055.
Jacques.
Pierre de Gualon, 1106, 1128.
Guy, 1142, 1145.
Salomon, 1149, 1160.
Hamon de Léon, 1161 + 1172.
Guy, + 1180.
Yves Toull, 1180 + 1186.
Jean, 1187-1227.
Derrien, 1227 + 1238.
Guy, 1238 + 1262.
Yves, 1262 + 1292.
Guillaume de Kersauzon, 1292 + 1327.
Pierre Benoît (ou Bernard),
1328-1349.

Guillaume Ouvroin, du Mans,
1349-1385.
Guy Le Barbu, 1385 + 1410.
Alain de Kératred (ou de la Rue),
1411-1419.
Philippe de Coëquis, 1419-1927.
Jean de Saint-Léon Valdire, o.p.,
1427-1432.
Olivier du Tillay, 1432-1436.
Jean Prigent, 1436-1440.
Guillaume Le Ferron, 1440 + 1472.
Vincent de Kerleau, 1472 + 1476.
Michel Guibé, 1477-1478.
Thomas James, 1478-1482.
Alain Le Maout, 1482-1484.
Antoine de Longueil, 1484 + 1500.
Jean d'Épinay, 1500 + 1503.
Jean de Kermavan, 1503 + 1514.
Guy Le Clerc, 1514-1521.
Christophe de Chavigné, 1521-1554.
Roland de Chavigné, 1554-1562.
Roland de Neuville, 1562 + 1613.
René de Rieux (déposé de 1639 à
1646), 1613 + 1651.
Robert Cupit, 1639-1646.
Henri de Laval de Boisdauphin,
1651-1662.
François de Visclelou, 1665 + 1668.
Jean de Montigny, + 1671.
Pierre Le Neboux de La Brousse,
1671 + 1701.
Jean-Louis de La Bourdonnaye,
1701 + 1745.
Jean-Louis Gouyon de Vaudurand,
1745-1763.
Jean-François d'Andigné de La
Chasse, 1763-1772.
Jean-François de La Marche, 1772-
1802 (+ 1806).

APRÈS LE CONCORDAT DE 1801

Les évêques établis en vertu de la Constitution Civile du Clergé avaient été, dans le Finistère, au nombre de deux : Louis-Alexandre EXILLY DE LA POIRE (1790 + 1794), précédemment recteur de Saint-Martin de Morlaix ; puis, après une interruption de quatre ans, Yves-Marie AUDREIN (1798 + 1800).

Le diocèse actuel fut établi, lors du Concordat de 1801, dans les limites du département du Finistère. Par rapport aux évêchés d'avant la Révolution, il comprend : la majeure partie de l'évêché de Cornouaille (★), l'évêché de Léon tout entier, trois cantons de celui de Tréguier (y compris les enclaves de Dol, telles que Lannaur et Locquénolé), enfin le canon d'Arzano de l'évêché de Vannes.

Claude ANDRÉ, 1802-1804.
Pierre-Vincent DOMBIDAUD DE CROUSEILLES, 1805 + 1823.
Jean-Marie DE POULPQUET DE BRESCANVEL, 1824 + 1840.
Joseph-Marie GRAVERAN (★★), 1840 + 1855.
René-Nicolas SERGENT, 1855 + 1871.
Anselme NOUVEL DE LA FLÈCHE, o.s.b., 1872 + 1887.
Jacques-Théodore LAMARCHE, 1887 + 1892.
Henri-Victor VALLEAU, 1893 + 1898.
François-Virgile DURILLARD, 1900-1908.
Adolphe-Yves-Marie DUPARC, 1908 + 1946.
André-Pierre-François FAUVEL, 1947-1968 (+ 1983).
Francis BARBU, 1968.



(★) Les portions orientales de la Cornouaille, qui s'étendaient jusqu'aux abords de Pontivy et de Quimur, ont été rattachées au diocèse concordataire de Saint-Brieuc ; les cantons de Gourin et du Faouet à celui de Vannes.

(★★) Un décret de la S.C. Consistoriale, du 23 novembre 1853, autorisa l'évêque de Quimper à joindre à son titre celui de l'ancien évêché de Léon.

2° DE TRÉGUIER

(Jusqu'au Concordat)

I. — *Le P. Albert Le Grand nomme les 67 évêques du pays de Tréguier qui, suivant des traditions, succédèrent à DRENNALUS, disciple de Joseph d'Arimathie.*

SAINT-TUGDUAL, fondateur du monastère de Traoun-Trecor.	LEOTHERICUS.
SAINT RUELIN.	FELIX.
PERGAT.	MARTUNIS.
SAINT CUNWAL.	DENIS.
	GOZENANUS.

II. — *Après une longue vacance du siège causée par les invasions normandes.*

GRATIAS.	Bertrand du PEYRON,
PAUL.	1404-1408.
SOFFRUS.	Chrestien de HAUTERIVE,
GUILLAUME.	1408-1417.
MARTIN.	Mathieu ROEDERC, 1417-1421.
GUY.	Jean de BRUC, 1422-1430.
GEOFFROY.	Pierre PIEDRU, 1430-1434.
HUGUES, vers 1086.	Raoul ROLLAND, 1434-1441.
RAOUL.	Jean de PLOEUC, 1442-1453.
GUILLAUME, vers 1137.	Jean de COETQUIS,
HUGUES, vers 1144.	1453-1464.
GUILLAUME, vers 1151-1170.	Christophe du CHASTEL,
Yves LE BRETON, vers 1179.	1466-1479.
Geffroy LOIS, vers 1180-1216.	Raphaël RIARO, cardinal de
ETIENNE, vers 1222.	St-Georges, 1481-1483.
HAMON, vers 1242-1255.	Robert GUYBÉ, 1483-1502.
Alain de LÉZARDRIEUX, vers	Jean de CALLOUET, 1502-1504.
1255-1261.	Antoine de GRIGNEAUX,
Alain de BRUC, 1262-1296.	1505-1537.
Geoffroy de TOURNEMINE,	Louis de BOURBON, 1538-1542.
1296-1317.	Hippolyte d'ESTE, 1543-1572.
Jean RIGAUD, 1317-1323.	Jean JUVÉNAL des URSINS,
Pierre de L'ISLE, 1323-1327.	1548-1566.
Yves du BOISBOISSEL,	Claude de KERNEVENOY,
1327-1330.	1566-1572.
Alain HÉLORY, 1330-1338.	Jean-Baptiste LE GRAS,
Richard du PERRIER.	1572-1583.
Robert PAYNEL, 1353-1354.	François de LA TOUR,
Hugues de MONTRELAIS,	1583-1587.
1354-1357.	Guillaume de HALEGOET,
Alain, 1358-1362.	1587-1599.
Yves BÉGAIGNON, 1362-1371.	Adrien d'AMBOISE, 1604-1616.
Jean LE BRUN, 1371-1378.	Pierre CORNULER, 1617-1639.
Thébaud de MALESTROIT,	Guy CHAMPION, 1620-1635.
1378-1383.	Noël DESLANDES, 1635-1645.
Hugues de KÉROULAY,	Balthazar GRANGIER,
1383-1384.	1646-1679.
Pierre MORELLI, 1385-1401.	François de BAGLION DE
Yves HYRGOET, 1401-1403.	SAILLANT, 1679-1686.
Hugues LE STOQUER,	Eustache LE SÉNÉCHAL DE
1403-1404.	CARCADO, 1686-1694.
Olivier JÉGOU DE KERVILIO,	Jean-Marc de ROYÈRE,
1694-1731.	1767-1772.
François de LA FRUGLAIE,	Jean de FRÉTAT DE SARRA,
1731-1745.	1774-1775.
Charles LE BORGNE DE KER-	Jean-Baptiste de LUBERSAC,
MORVAN, 1746-1762.	1775-1780.
Joseph de CHEYLUS,	Augustin LE MINTIER, 1780,
1762-1766.	mort le 21 janvier 1801.

LA CHRISTIANISATION DE L'ARMORIQUE

V° AU X° SIÈCLE

BREVE ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

PROTOHISTOIRE de la BRETAGNE

Ouvrage collectif - Ouest France 1979

voir particulièrement :

2° Partie par P.R. Giot - Second âge du fer

- le passage sur les stèles armoricaines
pp. 245 à 353

3° Partie par L. Pape

- Les derniers temps de l'indépendance et
surtout les pages consacrées à

"L'Armorique face à Rome"

"La civilisation des Armoricains"

Patrick GALLIOU

L'ARMORIQUE ROMAINE - Les Bibliophiles de
Bretagne - 1983.

Léon FLEURIOT

Les ORIGINES de la BRETAGNE - Payot 1980

André CHEDEVILLE &
Hubert GUILLOT

La BRETAGNE des SAINTS ET DES ROIS
du V° au X° siècle

Erwan VALLERIE

COMMUNES BRETONNES ET PAROISSES D'ARMORIQUE

Bibliophiles de Bretagne 1986

- Etudie les paroisses primitives des
anciens diocèses,
- Nombreuses cartes diocèse par diocèse
- Préface de Léon Fleuriot.

Les éditions SKOL VREIZ de MORLAIX ont repris, avec une répartition nouvelle, leur collection "Histoire de la Bretagne et des Pays celtiques", premièrement publiée dans les années 70 et maintenant épuisée.

le Tome I "Des MEGALITHES aux CATHEDRALES" paru en 1983, couvre la période allant de la Préhistoire au XIV° siècle inclus.

Ouvrage collectif abondamment illustré.

L'ouvrage de Louis PAPE : "LA CIVITAS des OSISMES à l'EPOQUE GALLO-ROMAINE est d'un grand intérêt. Edité à PARIS en 1978, il est difficile à se procurer.

- II -

Le Renouveau de la Christianisation
après l'An Mil

La fondation des grandes Abbayes

Nous avons terminé notre précédent entretien sur le spectacle de désolation offert par la Bretagne pendant la première moitié du X^e siècle.

L'exode des moines emportant les corps saints bretons, s'il avait répandu leur culte en divers lieux de la France, avait privé la Bretagne de ses cadres religieux, de même que le départ des autorités civiles, sociales et même ecclésiastiques, avait laissé une population non seulement livrée aux exactions des Scandinaves, mais incapable de faire face aux réalités économiques dans un pays ravagé, retournant peu à peu aux friches et au désert.

Le retour d'Angleterre d'Alain BARBETORTE, en 937, sa reconquête de Nantes sur les Normands la même année, et sa victoire sur les mêmes à Trans, près de Saint-Malo en 939, n'avaient pas pour autant rendu définitivement la paix et la prospérité à la péninsule soumise aux ravages normands pendant plus d'un siècle.

Monsieur Hervé Le Goff estime, en effet que l'attaque de Noirmoutier aux environs de 818 et la reconquête de Nantes en 939 marquent sans doute les limites historiques des combats massifs ; les Normands essayant ensuite de conquérir par la force les territoires bretons limitrophes du leur.

Les documents concernant la seconde moitié du X^e siècle sont inexistantes. Cependant la "*Vita Tertia*" de saint Tugdual, écrite vers 1060, évoque cette période où : "*l'Armorique fut réduite en désert*".

Ce même écrit concernant surtout le diocèse patronné par le Saint : soit TREGUIER, relate les premiers retours des notables exilés, ou plutôt de leurs enfants :

...

"GRATIAS, né d'une famille noble exilée, très versée dans les lettres sacrées... projeta de revenir, avec un certain nombre de ses compagnons de la Grande en la petite Bretagne. Se confiant à la mer, il aborda avec sa troupe en la petite vallée de Tréguier, vers l'année 980.

Ils se trouvèrent devant un spectacle de désolation : les murs du grand monastère en partie recouverts de lierre, servaient de repaires aux sangliers et formaient ailleurs un amas de ruines sous des buissons".

Le diocèse de Tréguier a été vacant pendant 90 ans.

Même aspect de la cathédrale de Nantes.

Après sa victoire sur les Normands en 937, Alain Barbetorte voulant y prier en action de grâces dû, pour parvenir au choeur, se frayer un chemin au milieu des ronces à l'aide de son épée.

Description identique de l'abbaye de Saint Gildas de Rhuys, envahie par les buissons et les bêtes sauvages, où s'étaient enracinés des arbres de belle taille pendant 80 ans d'abandon.

La proximité de l'an MIL que l'on a bien souvent décrit comme devant être celui de la fin du monde, a-t-elle freiné ou retardé le renouveau de la Bretagne ?

Certes dans l'Europe entière, avant et après l'an Mil, des calamités, famines et épidémies sévissaient, une comète et une éclipse de soleil frappèrent les imaginations, mais les historiens actuels tendent à penser que des périodes relativement normales ont existé pendant lesquelles la vie quotidienne suivait son cours.

La Bretagne, au-delà de ces épreuves générales avait subi une dévastation à la fois matérielle, morale et spirituelle qui pouvait laisser présager un relèvement long et difficile, sinon impossible.

Quelle était alors la situation de l'Eglise en Bretagne à cette époque ?

Nous avons vu que le diocèse de Tréguier avait été vacant pendant 90 ans.

Les autres diocèses sont devenus peu à peu la propriété de féodaux revenus d'exil qui se sont emparés à leur profit et à celui de leurs familles des évêchés. Ceux-ci ont alors pour titulaires des personnages très engagés dans le siècle et dont les préoccupations sont surtout d'ordre terrestre.

WICOHEN, évêque de Dol apparaît comme l'un des plus puissants seigneurs de Bretagne : le comte de Rennes, BERENGER, n'est que son humble vassal.

Encore à DOL, au XI^e siècle, l'évêque GUIGUENE est un grand féodal : il enrichit sa famille aux dépens de l'Eglise.

A NANTES, GUERECH, Bâtard de Barbetorte, possède à la fois l'évêché et le comté sans avoir jamais reçu l'onction épiscopale, sans cesse en guerre contre le comte de RENNES.

Au début du XI^e siècle, toujours à Nantes c'est GAUTIER qui dissipe une grande partie du temporel de son église en largesses rémunérant les nobles du Nantais qui le soutiennent dans sa lutte contre le comte.

Beaucoup de ces évêques sont mariés et parfois l'évêché se transmet à titre héréditaire.

C'est le cas à RENNES, mais aussi à QUIMPER où trois générations se succèdent sur le siège épiscopal pendant plus d'un siècle :

BENIDIC de 1003 à 1002
son fils ORSCAND de 1022 à 1074
et le fils
de
celui-ci BENIDIC de 1074 à 1113.

Si des abus sévissent dans les diocèses, l'appropriation des églises est plus grave encore. En effet, elles sont devenues des propriétés privées, susceptibles d'être aliénées et transmises à titre héréditaire comme tout autre élément de patrimoine.

Elles peuvent appartenir soit à un seul propriétaire, soit à plusieurs et constituent une source de revenus.

Le prêtre qui dessert cette église en est parfois le propriétaire, mais plus souvent le fermier et beaucoup de ces prêtres sont mariés.

Une grande figure religieuse bretonne : Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault, est fils de prêtre et lorsque le pape Grégoire VII réformera l'Eglise, Robert d'Arbrissel, conseiller de l'évêque de Rennes, Sylvestre de la Guerche, mettra tout son zèle à promouvoir la réforme grégorienne.

En passant je peux vous signaler qu'en Finistère, une église paroissiale, son ossuaire et son presbytère : à PENCRAM, étaient jusqu'en ces dernières années, propriété de Monsieur de ROSMORDUC. En 1978 l'église, seule, était cédée à la commune pour le franc symbolique. Actuellement des démarches sont en cours pour que le presbytère soit également remis à la commune. Mais l'ossuaire reste propriété privée de la famille de Rosmorduc, propriétaire du manoir de Chef du Bois, tout proche.

En tout ceci, il s'agit d'églises paroissiales... les chapelles attachées à un château sont aussi propriétés privées, mais construites dans le but très limité de répondre aux besoins spirituels des habitants de ce château.

La situation que je viens de décrire n'était pas particulière à la Bretagne, on la retrouve dans toute la chrétienté en cette période du Haut Moyen Age.

C'est pourquoi plusieurs pages tenteront de timides essais de redressement mais c'est Grégoire VII qui mènera à bien cette réforme pour l'ensemble de la Chrétienté.

Déjà Léon IX avait choisi un moine ; AIRARD, abbé du monastère Saint Paul de Rome pour lui confier l'évêché de Nantes en 1049.

A Dol, c'est EVEN, abbé du monastère Saint Mélaire à Rennes, qui est choisi par Grégoire VII en 1076.

-- La réforme grégorienne prescrit de nombreuses mesures de discipline ecclésiastique concernant principalement le célibat des prêtres, la simonie (trafic des choses saintes à titre onéreux) le trafic des bénéfices religieux, l'investiture laïque.

Si les membres dirigeants du clergé avaient connu un tel relâchement moral, que dire des simples chrétiens chaque jour confrontés à une situation où les soucis matériels l'emportaient sur le zèle religieux ?

La population, peu à peu, revenait à une sorte de paganisme, à des pratiques superstitieuses, à une désaffection du culte chrétien.

De plus, la terre abandonnée, brûlée, ravagée, retournait à la friche, à la lande. le paysan ne pouvait plus espérer autre chose qu'une économie de subsistance, limitée par l'emploi de moyens inadaptés au travail à entreprendre pour obtenir un rendement agricole permettant une réelle mise en valeur des terres.

Devant cet état de fait, évêques et princes firent appel conjointement aux moines des grands ordres monastiques, dès le début du XI^e siècle.

Quelques abbayes anciennes : Landévennec dès 938, Saint Jacut, Saint Gildas de Rhuys, Saint Méen, vers 1008, reprirent vie sous l'impulsion de l'ordre de Saint Benoît. Saint Sauveur de Redon n'avait pas connu d'interruption notable.

Au total, de 938 à 1161, 13 monastères de Bénédictins assurèrent le relèvement des paroisses, la réorganisation du culte, la formation des clercs. 4 monastères de femmes furent également relevés ou fondés durant cette période.

Les Chanoines Réguliers de saint Augustin prirent une part active, en même temps à cette restauration chrétienne de la Bretagne. 11 abbayes augustiniennes furent fondées, de DAOULAS en 1101 à Notre Dame de Beauport, reprise par les Prémontrés en 1200. De 938 à 1252, 40 abbayes, tous ordres confondus, furent fondées en Bretagne, auxquelles il faut ajouter 5 abbayes féminines.

Si la rénovation spirituelle fut au premier plan de la volonté de redressement manifestée par les cadres civils et ecclésiastiques de la province, il était non moins indispensable de promouvoir la mise en valeur des terres pour obtenir un développement économique assurant la sécurité matérielle quotidienne de la population.

En effet, l'état permanent de misère, qui entraîne un sentiment d'insécurité, ne permet pas un réel développement moral et spirituel.

Faisons bien la différence entre misère et pauvreté : c'est ce sentiment d'insécurité alors que le pain du lendemain n'est pas assuré, qui caractérise la misère et empêche tout épanouissement.

La pauvreté, même si elle est très grande, donne cependant une certaine sécurité : si les ressources sont très réduites, elles sont, néanmoins, assurées pour les jours suivants.

27

Les Cisterciens sont des moines défricheurs. De par leurs constitutions tout ministère paroissial leur est étranger, alors que Bénédictins et Augustiniens s'y consacrent pleinement.

Les Cisterciens furent donc appelés en Bretagne, à l'instigation de la duchesse Ermengarde, qui avait reçu l'habit cistercien des mains de saint Bernard en 1129.

BEGARD fut fondé en 1130 et en une quinzaine d'années 10 autres abbayes cisterciennes virent le jour.

5 autres suivirent en un siècle, la dernière fondée en 1250 étant une abbaye féminine : Notre Dame de la Joie, sur la rive gauche du Blavet, près d'Hennebont.

D'une part, l'étendue des terres à remettre en valeur était importante et les moines peu nombreux au début, ne pouvaient suffire à la tâche, malgré leur forte organisation.

D'autre part, toute une population rurale était présente, mais limitée dans ses capacités de production, n'ayant pas les outils nécessaires et incapable de défricher en profondeur et faire produire une terre appauvrie.

De ces deux éléments vont naître des structures juridiques originales, particulières à la Bretagne, différentes selon les régions.

En LEON c'est le régime de la MOTTE, ainsi que dans la presqu'île de CROZON. C'était un mode de tenure très ancien qui trouve vraisemblablement son origine dans la "terre colonique" des Bretons insulaires, et assez proche du servage.

Le mottier est très dépendant du seigneur.

Il ne peut quitter sa motte sans le consentement du seigneur, ne peut transmettre ses biens en héritage qu'à ses enfants mâles, nés en loyal mariage, ne peut entrer dans les ordres ecclésiastiques sans le consentement du seigneur.

Cependant s'il transporte sa résidence dans la ville ducale de Lesneven pour le mottier du Léon, ou dans la ville ducale de Chateaulin pour celui de Cornouaille, il se libère de toute obligation en se mettant ainsi sous la protection du Duc.

En 1486, le duc François II abolit le servage mottier dans le ressort des juridictions de Lesneven et Saint-Renan, en ordonnant que toutes les mottes fussent baillées à titre de féage ou de convenant selon la coutume de l'évêché de Tréguier.

Féage et convenant sont deux modes différents de tenure.

Le domaine congéable - ou convenant - désignait une structure agraire particulière à la Bretagne bretonnante :

La propriété avait deux maîtres :

- le maître du fonds, c'est-à-dire le propriétaire foncier
- le paysan propriétaire des édifices.

Le premier ne pouvait congédier le second qu'après lui avoir remboursé la valeur des bâtiments qu'il avait édifiés et des améliorations qu'il avait apportées à la terre. Bien entendu, le tenancier ne pouvait construire qu'avec l'accord du propriétaire foncier.

Le Complant, usité surtout dans le vignoble du pays nantais.

C'est une sorte de bail : Comme dans le domaine congéable, la terre appartenait au propriétaire du fond, mais le preneur s'engageait à cultiver le vignoble et à fournir à son bailleur une certaine quantité, en général le 1/4 de la récolte. Il acquérait un droit en principe perpétuel : "*tant que durera la vigne*"... droit transmissible à ses héritiers.

Le champart était la portion de la récolte due au seigneur. C'était surtout une redevance en grains, non annuelle, due seulement lorsque la terre était cultivée.

La Dîme, impôt ecclésiastique se levait avant le champart, en vertu du principe que Dieu est le principal seigneur.

Enfin la Quévaise est sans doute le régime le plus original. Elle a été surtout pratiquée par les abbayes de Begard, du Relec en Plounéour Menez, de Coatmalaouen et par certaines Commanderies hospitalières du Trégor : le Palacret en Saint-Laurent particulièrement et constitue, dit Monsieur Hervé Le Goff : "*une structure socio-économique particulièrement adaptée à une économie de défrichage*".

Elle se définit par trois traits principaux :

- 1) le droit de propriété est partagé entre le seigneur qui a le fonds et le quévaisier qui a les édifices et superficies.
- 2) le tenancier perd sa tenure s'il l'abandonne plus d'un an et un jour
- 3) le plus jeune enfant : fils ou fille : hérite à l'exclusion de ses collatéraux : droit de juveigneurie.
S'il n'y a pas d'enfant, la terre, avec ses édifices et superficies, fait retour au seigneur : c'est le droit de reversion.

Le quévaisier recevait un champ d'un journal de terre (environ 1/2 hectare), qui lui était abandonné moyennant une rente de 5 sous et une géline. Cette superficie suffisait tout juste aux besoins d'une famille, elle était enclose et exempte du champart. Mais tout autour d'elle s'étendait la partie du domaine restée indivise et où tous jouissaient de droits égaux, vaste espace à mettre en valeur.

Le renvoi du quévaisier n'était pas possible, sauf si une absence d'un an et un jour constituait en quelque sorte, une démission volontaire : ayant rompu librement son contrat, il n'était pas poursuivi.

Si je me suis étendue assez longuement sur ces dispositions agraires, c'est parce qu'elles sont caractéristiques d'une étroite collaboration entre moines et ruraux et qu'elles ont permis un redressement rapide et durable de la Bretagne.

Des anciens ermitages, des monastères, des abbayes, il ne reste que des ruines lorsque leur disparition n'a pas été totale. Avant d'aborder plus spécialement l'histoire des abbayes du diocèse de Quimper et Léon, histoire que j'arrêterai vers la fin du XIII^e siècle pour rester dans le cadre prévu pour ces entretiens :

3 Bénédictines	Landévennec
	Sainte Croix de Quimperlé
	Saint Mathieu de Fineterre
2 Ciscerciennes	Le Relec en Plounéour Ménez
	St Maurice de Carnoët
1 Augustinienne	Daoulas

Je voudrais vous donner quelques indications sur le mode de fondation des abbayes en général.

Nous avons dit que les autorités civiles : les ducs, les comtes, les seigneurs avaient eu la plus grande part dans la fondation des monastères qui virent le jour à partir de l'an mil.

La vie de ces nobles, en cette époque encore troublée, était marquée par une ambiance de violence, de guerre, de reconquête et, également, par un appétit de biens temporels qui les conduisait souvent à s'emparer de ce qui appartenait à l'Eglise et à en disposer comme de leur possessions personnelles. Mais c'était aussi une époque de grande foi et ces hommes rudes avaient souci d'assurer leur salut éternel et de participer aux bienfaits de la prière des moines. Beaucoup, du reste, demandèrent à être revêtus de l'habit monastique à leur dernière heure.

Ces données expliquent souvent la teneur des actes de fondation des abbayes.

Voici celui de Saint Gildas des Bois :

Fondation de l'abbaye de ST GILDAS DES BOIS

Acte de l'An 1026 6 Dom MORICE, I

col. 363 - Trad.

SACHENT tous les fidèles de la Sainte Eglise de Dieu que, alors que 1026 ans sont passés depuis l'incarnation du Seigneur et que Henri gouverne le Royaume de France, moi, Simon, fils de Bernard (et) seigneur de Roche, j'ai construit un certain monastère de nouvelle fondation sur ma propre terre en un endroit appelé Lampridie, en l'honneur du Dieu Tout-Puissant et du Bienheureux Gildas confesseur et que j'y ai établi comme abbé Hélogon, un homme saint, et plusieurs moines en l'honneur de saint Gildas pour qu'ils prient Dieu pour mes péchés et ceux de mes amis (). Et à ce même Hélogon et à ses successeurs, j'ai donné en pure et perpétuelle aumône et leur ai concédé en possession et propriété perpétuelle cette villa sur la-

quelle est construit le monastère et (avec) tous les droits et juridictions que je possédais de droit héréditaire ou que je pouvais posséder dans toute la région et paroisse de St Gildas, tant sur les nobles que sur les vilains.

Et ainsi, par la miséricorde de Dieu, je supplie, adjure et conjure mes successeurs, au nom du Dieu Tout-Puissant et par le terrible jour du jugement (je conjure) mes héritiers, fils, frères et neveux de ne plus avoir désormais l'audace de rien revendiquer de cette donation et de ne soulever aucune contestation contre les serviteurs de Dieu, qui y sont réunis pour prier Dieu le Père pour mes péchés, mais de les laisser vivre en paix et tranquillité.

Si parmi mes successeurs, quelque scélérat osait en contester, saisir, ou revendiquer quoi que ce soit, que, enchaîné par le lien de l'anathème (excommunication), il soit perpétuellement séparé de la société des chrétiens.

Par conséquent, pour que tous les fidèles de Dieu et nos fidèles et nos successeurs accordent une créance plus assurée à ce don de (notre) munificence et le conservent plus diligemment, j'ai fait confirmer les choses susdites par le sceau de l'Eglise Cathédrale St Pierre de Nantes, en la présence et sous les yeux de Alain, Comte de la cité de Rennes et de Maheas comte de Nantes, de Warin et Walter Evêques, Cavallon abbé de St Sauveur de Redon, Modeste de Sendis et de frère Bernard de Rivallon, Normannus Villicus, Eudes Burbex et de beaucoup d'autres nobles hommes du pagus de Rennes et de Nantes.

Entraînés par l'exemple de leur suzerain, les nobles de son entourage ajoutaient souvent à cette donation fondatrice d'autres dons, soit de terres, de fermes, soit d'exemption de droits perçus sur ces biens.

L'abbaye, ainsi généreusement pourvue, mais souvent hors des limites de son propre territoire, et même hors du diocèse où elle était implantée, se trouvait dans l'obligation de fonder elle-même un établissement relativement modeste pour mettre en valeur ces biens.

Par ailleurs ces donations, outre la demande de participation aux prières et mérites de la communauté pouvaient comporter quelques conditions particulières, précisées dans l'acte qui les fondait.

En 1083, le comte Geffroy Boterel fait un don en faveur de l'abbaye de Marmoutier, en Touraine, à condition d'établir à Lamballe un bourg, une église et un prieuré. C'est l'origine de Saint-Martin-de-Lamballe qui devint paroisse au XIII^e siècle et restera prieuré-cure de Marmoutier jusqu'à la Révolution.

Qu'est-ce donc qu'un prieuré ?

C'est un petit monastère, sous la conduite d'un - ou d'une - prieure. A l'origine les prieurés n'étaient pour la plupart que des fermes dépendant des abbayes dans lesquelles l'abbé envoyait pour les faire valoir quelques religieux gouvernés par un prévôt - ou prieur.

Les cisterciens emploient le terme de "*grange*" et non de prieuré.

Le prieuré-cure (comme à St Martin de Lamballe) était :

soit un prieuré auquel une cure était annexée

soit une cure placée sous la dépendance d'un monastère et desservie par des religieux.

Dès le commencement du XIV^e, les prieurés furent considérés comme de véritables bénéfices ecclésiastiques.

Une autre particularité des prieurés découle de leur fondation même. Des biens donnés à une abbaye se trouvaient le plus souvent dans un diocèse différent, mais restaient la propriété de l'abbaye et échappaient à la juridiction diocésaine. Et l'on se trouvait devant des situations assez comparables à celle des "*enclaves*" dont je vous ai parlé dans notre précédent entretien.

Par exemple 24 abbayes, toutes situées hors du diocèse de Nantes possédaient dans ce diocèse 43 prieurés - 38 prieurés-cures - 39 cures et... 1 chapelle régulière sur les ponts de Nantes.

Il est facile d'imaginer les résultats d'une pareille complexité ; entre autres celle des nominations des recteurs desservant les cures non dépendantes d'un prieuré, dont la présentation était faite par l'abbé du monastère possesseur de la cure.

On peut retrouver l'origine et les conditions des donations dans les Cartulaires des abbayes que je vous ai cités, ou dans les "*Preuves de l'Histoire de Bretagne*" de Dom Morice.

Dans le Cartulaire de Redon sont réunies 470 Chartes, du 17 Avril 830 au 4 Mars 1344. On peut y puiser de nombreux autres renseignements : Saint Sauveur de Redon avait des possessions dans 6 Diocèses bretons.

Il faut enfin remarquer, avant d'en venir à la présentation des abbayes du diocèse de Quimper et Léon, l'influence considérable des abbayes dans la formation des villes et leur développement. Redon, Quimperlé en sont des exemples frappants particulièrement caractéristiques : les moines cherchent un lieu solitaire pour y servir Dieu dans le silence - ou ils sont appelés pour remettre en valeur des terres dévastées. Autour d'eux, timidement d'abord des laïcs s'installent, se mettent sous leur protection, participent à leur travaux et finalement, une ville naît, se développe et devient un centre actif de commerce et d'échanges, souvent à l'origine de foires renommées dont le droit d'ouverture peut leur être donné par une libéralité seigneuriale.

La plus ancienne abbaye du Diocèse de Quimper et Léon semble bien être celle de LANDEVENNEC.

Vers 485, saint Guénolé quitte l'île de Tibidy, devenue trop exigüe, pour se fixer sur le continent proche en un vallon ouvert sur la mer.

Sous la pression des Scandinaves, les moines ont pris la route de l'exil vers Montreuil sur Mer en 913 et ne reviennent à leur monastère que dans les années proches de 950.

L'abbaye n'est que ruines... L'abbé Jean sollicite la générosité du duc Alain Barbetorte qui répond largement à cet appel. Outre la restitution des biens antérieurs, il ajoute des biens qui lui sont propres, presque tous situés dans la région nantaise (Charte XXV du Cartulaire de Landévennec) :

- Le monastère de saint Médard, de Doulon, sa terre et ses dépendances.
- L'église de Sainte Croix de la ville de Nantes et celle de saint Cyr hors de la ville.
- La moitié de la trêve et de l'église de Sucé à 5 000 de Nantes avec ses dépendances
- L'église du même saint et toute l'île appelée BATH WEURAN (Batz en Guérand) avec ses dépendances ainsi que des dunes ou parts de dunes, muids de sel, de froment etc... *"à servir chaque année à Saint Guénolé et à son susdit abbé Yann, en propriété et héritage perpétuel"*.

Batz demeurera prieuré conventuel de Landévennec jusqu'à la Révolution.

L'exemple de Alain Barbetorte fut suivi par d'autres nobles. Une charte de la même époque témoigne de la donation à Landévennec par le comte Dilès (déjà signataire de la charte précédente) de propriétés situées à Plonévez-Porzay, Peumerit, Fouesnant.

Aucun autre document ne permet de suivre ensuite la vie du monastère relevé de ses ruines pendant les siècles suivants. Des indications fragmentaires relevées dans les chartes du Cartulaire laissent penser que l'abbaye a retrouvé toute son activité, en particulier celle du scriptorium, et son rayonnement.

On connaît quelques noms de moines signataires des chartes et l'étendue des possessions du monastère. La prospérité de celui-ci devait être réelle puisque, au XII^e siècle, les moines construisent une vaste église, remplaçant les sanctuaires détruits par les invasions.

Cet édifice, de 52 ms de long et 30 ms de large au transept, fait partie du groupe des sept églises de Bretagne romanes, à déambulatoire et chapelles rayonnantes dont le plan s'apparente à celui des églises de Loctudy et Saint Gildas de Rhuys.

On connaît les noms de plusieurs abbés et l'on sait que les Anglais, au XIII^e siècle, par deux fois vinrent sous les murs de l'abbaye que l'abbé et ses moines défendirent vigoureusement, sans pouvoir empêcher cependant l'incendie du village et des bois à l'entour.

Mais voici la guerre de Cent ans, la guerre de Succession du duché de Bretagne, et comme tant d'autres, Landévennec connut sa part d'exactions, de souffrances, de profanations...

Mais je dois clore ici ce qui concerne Landévennec.

L'abbaye SaintCroix de Quimperlé connaît également deux périodes dans son histoire.

Au VI^e siècle, vers 550, selon la tradition GUNTHIERN, fils d'un roi de Grande-Bretagne, tua au cours d'un combat, son neveu qu'il n'avait pas reconnu. Cet acte suscita son départ pour un lieu isolé, au Nord de la Grande

Bretagne où il fit pénitence pendant un an. Puis, après être demeuré longtemps au bord d'un fleuve séparant le Devon de la Cornouaille, reconnu par un noble égaré, il refusa de reprendre sa place à la cour de son père et s'enfuit sur le continent. Il aborda à l'île de Groix où il demeura un certain temps et finalement vint s'établir en un lieu appelé ANAUROT, au confluent de l'Ellé et de l'Izol, là où la rivière prend le nom de Laïta et où remonte la marée.

Il fut rejoint par des compagnons et le monastère s'épanouit jusqu'aux invasions scandinaves qui obligèrent les moines à s'enfuir ainsi que les habitants car une petite ville était née autour du monastère.

Il semble bien que les fugitifs soient passés à l'île de Groix, car c'est en ce lieu que l'on retrouva, vers 1066, les restes de saint Gunthiern avec d'autres reliques.

Vers 1028 / 1029, Alain Cainart, comte de Cornouaille étant gravement malade, eut en songe la vision d'une croix d'or descendant du ciel vers lui. L'amélioration de son état fut notable, à la suite de cette vision. Après avoir sollicité le conseil du Pape, le comte fonda un nouveau monastère, aux lieux et place de celui de saint Gunthiern et y appela les bénédictins du monastère de Redon.

Le prieur de Redon GURLOES, fut le premier abbé de la nouvelle abbaye qui prit le nom de Sainte Croix, en souvenir des circonstances qui avaient suscité sa fondation.

Une église d'un plan original unique en Bretagne, vaste rotonde inscrite dans une croix grecque, fut consacrée vers 1089, construite pour abriter les restes du premier abbé Gurloës en vue de promouvoir sa canonisation qui fut refusée par le Pape.

Du XI^e au XIII^e siècle, l'abbaye Sainte Croix, ayant grande influence et grand renom, entourée par la ville de Quimperlé qui lui devait son existence et sa prospérité, fut une des plus importantes de Bretagne.

Plusieurs papes la prirent sous leur protection.

Vingt prieurés étaient rattachés - ou propriété - du monastère, pour la plupart dons seigneuriaux, mais aussi fondations de personnes pieuses s'unissant pour cela et prenant ensuite l'habit religieux comme ce fut le cas pour le prieuré Sainte Anne de Herben.

Dom Placide Le Duc termine en 1692 l'histoire de son abbaye. la riche bibliothèque de 1 400 volumes fut dispersée au cours de la Révolution, mais le Cartulaire, heureusement sauvé, fut retrouvé dans une bibliothèque anglaise privée, et grâce à la compréhension de son propriétaire, traduit du latin et publié en 1904.

Après la fondation et le renouveau de l'abbaye bénédictine de Sainte Croix de Quimperlé, c'est DAOULAS qui reprend vie avec une communauté de Chanoines Réguliers de Saint Augustin, vers 1101.

Bien que les preuves authentiques nous fassent défaut, il semble bien cependant, d'après une vie de saint JAOUA citée par Albert Le Grand, qu'une petite communauté monastique ait existé en ce lieu. Un psautier breton, conservé à la bibliothèque de la cathédrale de Salisbury, cite dans une litanie des saints particulièrement honorés dans les environs de l'ancienne abbaye.

Près du cloître du XII^e siècle, l'entrée d'une salle capitulaire disparue subsiste. Son caractère architectural, son ornementation sont caractéristiques d'une période bien antérieure aux édifices qui lui sont proches :

cloître et abbatiale. Ceci encore conforte la probable existence d'un premier établissement monastique, disparu sous la poussée scandinave et dont nous connaissons cependant le nom du deuxième abbé : TUSVEANUS ou TUBUENCUS - cité dans un manuscrit d'un chanoine de Daoulas en 1702, manuscrit publié en 1897 par le chanoine Peyron.

La vasque ancienne, au centre du cloître, retrouvée enfouie dans la terre pourrait avoir appartenu à ce passé.

C'est en 1101 que les Chanoines Réguliers de Saint Augustin sont introduits à DAOULAS. On peut penser que l'évêque de Cornouaille fut à la base de cette initiative lorsque l'on constate les liens qui unissaient, ensuite, la communauté épiscopale à la communauté de Daoulas, première de cet ordre à s'implanter en Bretagne et toujours demeurée sous l'autorité spéciale de l'évêque de Quimper.

Dès les premières années le prestige de l'abbaye fut considérable : l'abbé était de droit premier chanoine de la cathédrale de Quimper et dans les processions les chanoines de Daoulas se tenaient à gauche et ceux de la cathédrale à droite.

Suivant leur vocation propre, les chanoines de saint Augustin assurèrent le service d'une dizaine de paroisses qui leur étaient soit données par les seigneurs du Léon principalement, soit par l'évêque de Cornouaille qui ajoutait quelques revenus de la prébende de la cathédrale.

Comme à Redon, à Quimperlé, la présence du monastère attira quelques particuliers qui bâtirent dans les environs, et peu à peu se forma une ville.

Mise en commende vers 1600, l'abbaye de Daoulas fut unie par Louis XIV au séminaire royal des aumôniers de la Marine à Brest, moyennant attribution de rentes aux chanoines.

Presque à la même époque que Daoulas, Saint MATHIEU DE FINETERRE renaît de ses cendres vers 1104 et même un peu avant si l'on en croit une charte attribuant à l'abbaye l'affranchissement de ses biens.

La disparition du Cartulaire et de la Chronique de l'abbaye nous prive de documents précieux qui auraient permis d'en retracer l'histoire.

Mais comme en bien d'autres lieux de Bretagne, un établissement monastique avait précédé celui dont il ne reste plus aujourd'hui que d'émouvantes ruines.

Saint TANGUY, au VI^e siècle, aurait fondé là un monastère, vers 550.

D'autres auteurs estiment qu'au IX^e siècle seulement, et afin de recueillir les reliques de saint Mathieu apôtre, fut érigée la première abbaye.

Quelle que soit l'époque de ces fondations, étaient-elles les premiers établissements monastiques ?

En 1980, après la publication de l'Atlas des Croix et Calvaires du Finistère par Monsieur l'abbé CASTEL, le recteur de Plougonvelin, M. Villacroix, signala quelques omissions. Ce fait allait amener la découverte, fort intéressante pour le passé religieux de cette région, des limites du minihiy de saint AOUEEN, jalonnées par des croix anciennes autour de la chapelle dédiée à ce saint, située à peu près au milieu du minihiy. Ce saint, très peu connu par ailleurs, sauf à Clohars-Fouesnant où il existe un Lannaouen, non loin du Drennec. La relation de cette délimitation a été publiée dans le Bulletin de la Société Archéologique du Finistère de 1980, pages 137 à 141. L'examen de cadastres anciens en confirme l'existence.

Revenons à Saint Mathieu. Suivant la tradition, des navigateurs bretons ramenant d'Ethiopie les reliques de Saint Mathieu, atterrirent dans cette région. Si elles parviennent en Bretagne au IX^e siècle, vers 830 ou 857 selon les chroniques de divers monastères, elles n'y restent pas très longtemps et pour les mettre à l'abri des profanations des Normands, ces reliques furent transférées à Salerne, en Italie. En 1080, le pape Grégoire VII écrit à l'évêque de Salerne que les reliques de saint Mathieu sont bien dans l'église de cette ville.

Ce sont à peu près les seules données historiques concernant les reliques. On sait par ailleurs que le Léon eut à souffrir des raids des Frisons en 878 et que près de 40 ans après, vers 919, la région de Saint-Mathieu fut à nouveau saccagée.

Tout laisse donc penser que les moines bénédictins revenant à la fin du XI^e siècle, à la demande du comte de Léon HERVE, durent repartir à zéro et reconstruire entièrement, aidés par les générosités des comtes de Léon.

Le premier abbé bien reconnu : DANIEL, passe en 1170 une transaction avec la ville de Morlaix.

En 1206, par un acte passé à Landerneau, Hervé 1^o, vicomte de Léon déclare donner trois "pétrées" de froment (soit 12 boisseaux) pour assurer le salut de son âme et celui de ses parents. En retour, les moines l'admettent comme frère et s'engagent à prier particulièrement pour lui.

La situation géographique de l'abbaye l'expose aux intempéries, aux tempêtes, comme aux incursions des flottes saxonnes, normandes, anglaises, ce qui se produit en 1296 - 1374 - 1558.

En 1332, le duc Jean III permet aux moines de bâtir une forteresse pour se mettre à l'abri. En 1409, le donjon de l'abbaye comportait au sommet une lanterne dans laquelle brûlait une torche, ancêtre du phare qui s'élève actuellement au milieu des ruines de ce qui fut une prestigieuse abbaye.

Avant d'en terminer avec Saint-Mathieu je veux vous lire, en partie, un passage d'un ouvrage en vers de Godefroy du Viterbe, publié, traduit et commenté par Monsieur VILLACROUX, Recteur de Plougonvelin, dans le même volume du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère de 1980 pages 143 à 163, auquel j'emprunte les renseignements que je vous donne.

Godefroy de Viterbe, moine allemand, décédé à Viterbe en Italie a vécu de 1120 à 1191. Il était secrétaire, chroniqueur, historiographe de l'empereur du Saint Empire germanique Frédéric 1^o Baberousse qu'il accompagnait dans tous ses déplacements. Partout où il passait, il explorait bibliothèques et manuscrits, prenant des notes dans de nombreux ouvrages.

Il affirme être venu lui-même au monastère de Saint Mathieu et y avoir compulsé les manuscrits du scriptorium.

Il a écrit, entre autres, un ouvrage important le PANTHEON, daté de 1185, appelé aussi : "Les Chroniques". C'est une histoire universelle, embrassant tous les siècles, tous les peuples, toute l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à Henri VI empereur.

La "NAVIGATIO DES MOINES DE SAINT MATHIEU" appartient à la partie biblique du Panthéon, dans la II^e section, au chapitre VI qui traite de l'histoire d'Enoch enlevé au ciel.

Voici quelques extraits :

"Aux confins de la mer océane existe un pays, le dernier du monde.
Pas une seule maladie n'y trouble l'existence
Le climat y est tempéré, la quiétude perpétuelle.

Une église en ces lieux a été dédiée à saint Mathieu
Où se sanctifient des hommes, des hommes galiléens
Qui enseignent aux Bretons les saintes croyances de la foi.

Ils scrutent l'immensité de l'Océan et les extrémités du monde
Pour décrire aux populations, après de longues absences
Les ressources et les lieux que l'univers contient.

C'est du littoral de Bretagne dépendant du monastère
C'est de là que s'élance (un jour) une troupe de saints moines
Ils veulent contempler les innombrables merveilles de l'Océan.

Ils mettent à la voile ; des vents puissants les portent sur les flots
Les voici en pleine immensité : calme plat pendant de longs mois
Seul horizon : le ciel étoilé et la plaine liquide.

Pendant trois ans entiers, le navire est prisonnier du large
Longues occasions pour lui d'errer à l'aventure
Tandis qu'aux hommes accablés la disette se fait sentir.

...

- Au-dessus des écueils, une apparition indique la bonne direction -
- puis une seconde apparition survient :

Elle fait les mêmes signes qu'avait naguère indiqué la première :
Oui c'était le bon cap, mais pas le bon détour
Dès qu'on voit les signaux, vite on reprend courage

Et pour hisser les voiles manoeuvrent nos Galiléens
Alors apparaît du haut du ciel une silhouette humaine, celle de Moïse
Joie des Hébreux : terre ! une côte apparaît à leurs yeux

Puis, durant tout le jour, ils distinguent les montagnes lointaines
Ils observent les rivages apparus, leurs vœux sont exaucés
On mouille dans le port : les voiles sont carguées, amenées

Mais cette côte-là, ce n'est pas une terre, c'est une montagne d'or
Une immense plaine dorée. De partout jaillissent des étincelles
Elles font des rayons lumineux et lancent des éclairs

...

Notre troupe comptait environ une centaine d'hommes
Deux prêtres l'accompagnaient, complétant l'effectif

...

Nos marins s'étonnent de voir ces lieux demeurer déserts
Ces hommes sont embarrassés pour y trouver quelque réponse
Pourquoi, dans cette église, cette absence de clercs ?

Les deux prêtres pourtant, dans le cloître, poursuivent l'exploration
Au hasard d'une petite porte, de brillantes logettes attirent leur regard,
Et que voient-ils ? Deux êtres humains : sur un trône chacun d'eux est assis.

Pour accueillir leurs hôtes, les deux Vieillards se lèvent
S'enquière : "Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ?"
Nos hommes répondent : "Nous sommes Galiléens,
Disciples du Christ et de l'apôtre saint Mathieu
Nous enseignons aux Espagnols les dogmes de la religion.

Nous sommes venus visiter votre patrie et vos lieux saints.
Il convient, ô Pères, que votre bonté nous renseigne :
Qui est le roi de votre patrie, qui a autorité ici ?

Tous deux, que faites-vous, quel est votre office, votre nom ?
Adorez-vous le Christ, partagez-vous notre croyance ?
Thétis nous accordera-t-elle de retraverser l'Océan ?

...

Sur cet autel, s'il vous plaît, qu'on prépare les vêtements sacrés
Qu'on célèbre la messe, qu'on chante à la gloire de Dieu
Que le Corps du Seigneur, pieusement nous soit distribué ?

La messe terminée, pour les Seigneurs la table est préparée :
Nourriture angélique, la troupe des compagnons s'en repaît :
Ces mets de choix qu'ils mangent, c'est l'aliment des Pères,
D'Enoch et d'Elie, - c'étaient eux - les Seigneurs,
Comme tous deux ensemble l'attestent de leur propre bouche.
Alors tout heureux, nos marins leur répondent :

Dans les Ecritures, nous avons vu que, pour le nom du Christ
Vous avez juré d'attaquer l'Antéchrist
Et, pour la loi de Dieu, de mener le combat.

L'Ennemi vous tuera, mais vos corps point les enterrera
Et le Christ, à son tour, par sa propre puissance, le fera périr
Dites-nous quand cela se fera ?" Se levant, Enoch prit la parole et dit :

"Tout cela, comme vous l'affirmez, la Sagesse divine l'a décidé,
Mais elle ne nous a pas dit quand cela se ferait.
Ces événements futurs, Dieu les garde en secret.

Qui donc aurait l'audace de dire ce qu'aucun document ne révèle ?
Ces événements futurs, l'Esprit divin les connaît et les garde célés.
Quand le ciel le décidera, ce sera le moment et l'heure".

Alors Elie à son tour parla : "Le temps fait signe, il vous faut repartir
Si vous le désirez, emportez des provisions d'or et de pierres précieuses.
La navigation vous sera favorable, assez pour faire bon voyage,

La brise marine vous portera sur des flots salutaires,
Et jusqu'en vos demeures, en cinq jours, vous conduira.
Je vous vois jeunes au départ, je vous aperçois vieux à l'arrivée".

Au bout du troisième jour, pour nos équipages, c'est le départ.
On a retrouvé les navires. Une excellente brise marine se lève,
En cinq jours, grâce à Dieu, s'achève le retour.

Voici les rivages et la pointe de Bretagne en vue. Nos galiléens
S'efforcent d'aborder au sanctuaire de Saint-Mathieu,
Où autrefois ils enseignaient les saintes vérités de la foi.

Ce n'étaient pas l'église qu'à l'origine ils avaient occupée,
Ce n'était pas le père abbé, ce n'étaient pas les moines du passé
Ni la ville, ni la population, ni les remparts n'étaient ceux du début :

L'évêque est nouveau, le peuple est nouveau, les fidèles nouveaux,
Nouvelles les lois du pays, nouveau le roi qui commande aux seigneurs.

Est mort tout ce qui était ancien, nouveau tout ce qui est vivant.
Ils ne reconnaissent ni les lieux, ni les êtres, ni la façon de parler
Alors les larmes jaillissent, ils mènent grand deuil en eux-mêmes :
Ils n'ont plus de pays, plus de compatriotes.

Eux-mêmes, qui naguère possédaient la beauté de la jeunesse
En un matin vieillis, les voici la peau ridée, le cheveu blanc
Ils se retrouvent décrépits, avilis et misérables.

Sans enthousiasme enfin, ils racontent leur aventure :
C'est tout juste si les moines du sanctuaire les accueillent.
Et de décrire les longues pérégrinations qui furent les leurs

Pendant trois ans, ils l'ont compté, ils ont erré sur l'Océan
Les moines, consultant leurs écrits, ont calculé trois cents.
Ainsi, en effet une page du livre en fait la preuve ici :

Tout cela est écrit au monastère de Saint-Mathieu,
Comme l'on raconté alors les moines galiléens.
Qui ne veut pas me croire, qu'il les croie, eux du moins".

* * *

Saint TANGUY, peut-être fondateur au VI^e siècle de la première abbaye de Saint Mathieu est donné également comme celui de l'abbaye Notre-Dame-du-Relec en PLOUNEOUR-MENEZ.

Accompagné de quelques religieux, disciples comme lui de Saint Pol-Aurélien à l'île de Batz, il se serait arrêté en un lieu couvert d'ossements humains provenant d'une bataille qui opposait en 555 le comte de Poher aux troupes du roi franc Clotaire. D'où le nom de RELEC : reliques, ossements. Les ossuaires sont assez souvent appelés reliquaires d'attache lorsqu'ils sont attenants à une église...

Saint Tanguy, ému, aurait fondé là un monastère portant le nom de "Gerber" : silence, et l'on y honorait la Vierge sous le vocable "ITRON VARIA AR RELEGOU".

Hormis cette tradition, nous n'avons aucun autre renseignement sur ce monastère primitif : il y a tout lieu de penser qu'il disparut, comme tant d'autres au cours des invasions normandes.

L'histoire du Relec commence en Juillet 1132, date de la fondation du monastère cistercien - ou de la consécration de son église, mais la plus grande incertitude plane sur les fondateurs s'il y en eût. Les moines eux-mêmes reconnaissent l'influence de la duchesse Ermengarde, à laquelle saint Bernard avait donné l'habit cistercien.

Les premiers moines venaient de BEGARD, en Trégor. Ils se sont établis là où se touchaient les trois évêchés : Tréguier - Léon - Cornouaille, assez proches d'un carrefour de voies anciennes : Quimper-Morlaix-Carhaix-Plouguerneau empruntées par les pèlerins du TRO BREIZ sur la route de Saint Pol de Léon à Quimper, et où se tenaient d'importantes foires.

Etant donné tous ces éléments, cette implantation monastique pouvait susciter le développement d'une ville prospère.

Les biens temporels de l'abbaye, dons des seigneurs, assez dispersés, s'étendaient sur trois évêchés. Terres jusqu'alors improductives que le mode de tenure de la Quévaise, dont je vous ai parlé, allait permettre de mettre en valeur...

Les renseignements sur la vie de l'abbaye sont fragmentaires. On sait qu'au cours de la Guerre de Cent ans, lorsque les troupes anglaises ravagèrent la Basse-Bretagne, le Relec ne fut pas plus épargné que Saint Mathieu et Quimperlé.

En 1376, les moines du Relec obtiennent du Pape Grégoire XI des indulgences pour ceux qui contribueront aux réparations du monastère.

Dès la fin du XIV^e siècle le Relec retrouva son influence et son élan lorsque cessèrent les troubles.

De cette abbaye prospère, il ne reste que l'abbatiale, construite au XII^e siècle.

Plus au Sud du département, presque à la limite du Morbihan, s'élevait l'abbaye de Saint-Maurice de Carnoët, cistercienne, fille de l'abbaye Notre-Dame-de-Langonnet.

Probablement en 1170, CONAN IV, duc de Bretagne donne :

"par pure charité, aux religieux de Langonnet, pour qu'ils y fondent une abbaye, la terre que je possède aux limites de la forêt de Carnoët".

Suivent, dans la charte, les mentions des limites de la concession...

"et comme cette n'est pas très étendue, si quelques voisins veulent leur donner, leur vendre ou leur louer quelques biens dans les limites du Ploe Carnoët, je leur abandonne tous mes droits. Dans la forêt ils pourront prendre tout ce qui leur sera utile. De plus, sur toute l'étendue de notre terre, nous les exemptons de toute redevance sur leurs achats et leurs ventes. Pour que cette charte demeure à jamais, nous la confirmons de notre sceau".

Suivent les signatures des témoins :

Geoffroy, évêque de Cornouaille

Riwallon, archidiacre.

Selon le Cartulaire de Quimperlé, l'acte de fondation ne fut exécuté qu'en 1177.

Maurice DUAULT et 12 moines venant de Langonnet jetèrent les fondements du nouveau monastère sous le nom de Notre-Dame-de-Carnoët et commencèrent le défrichement d'une terre sauvage, envahie de vipères dont la rivière qui limitait en partie les terres portait du reste le nom STAER NADRED.

Le labeur acharné des moines portera ses fruits en une quinzaine d'années. Le premier abbé Maurice, décédé le 29 Septembre 1191, fut canonisé par la voix populaire. Il semble que le monastère prit le nom de Saint-Maurice de-Carnoët vers 1220.

Nous manquons de renseignements sur la situation de l'abbaye, sans doute difficile puisque c'est l'abbé de Langonnet qui en prend la direction sans quitter son propre monastère.

Une charte de Constance, fille de Conan, duchesse de Bretagne, confirme les dons faits à l'abbaye par son père.

Vers 1220, le monastère avait retrouvé son autonomie par rapport à Langonnet, sous la direction de l'abbé GUILLAUME.

Peu de renseignements nous sont parvenus sur la vie de cette abbaye, sinon une liste d'abbés, quelques pièces administratives.

Actuellement, après diverses vicissitudes consécutives et postérieures à la Révolution, les ruines de l'abbaye sont propriété privée.

Si je n'ai pas respecté l'ordre chronologique pour vous présenter l'abbaye de Notre-Dame de Locmaria, c'est que son rôle dans le renouveau de la Bretagne après l'an Mil, date probable de sa fondation, fut très différent.

Abbaye féminine, vouée à la contemplation dans une clôture stricte, elle ne pouvait ni participer au redressement des paroisses et à la formation des clercs comme Bénédictins et Augustiniens, ni à la mise en valeur d'une terre appauvrie. Il ne semble pas qu'elle ait participé à l'éducation des jeunes filles de son temps, encore que ce soit dans le domaine des possibilités.

Vraisemblablement, dès le IX^e siècle existait à Locmaria un monastère double, d'hommes et de femmes, sous la règle de saint Colomban puis de saint Benoît.

Entre 1015 et 1040, à la suite d'une querelle de prééminence entre la femme de l'évêque de Quimper ORSCAND et l'épouse du comte Alain Canihar, comte de Cornouaille, les deux belles-soeurs, Alain restaura l'abbaye Sainte Marie d'Aquilonia en faveur de sa fille Hodierne qui en fut la première abbesse de 1013 à 1040.

En 1124, soit un siècle plus tard Conan III affilia Loc Maria à l'abbaye Saint Sulpice la Forêt près de Rennes, fondée par Raoul de la Fustaye, disciple de Robert d'Arbrissel. Cette abbaye, qui fut double pendant assez longtemps, jouissait d'une renommée prestigieuse au point d'être considérée comme chef d'ordre.

A partir de cette affiliation, Locmaria devint simple prieuré de Saint-Sulpice.

Comme à Fontevraud, et à Saint Sulpice, la prieure dirigeait un monastère double : moniales suivant la règle bénédictine et chanoines de Saint Augustin dont le prieur assurait le service de la paroisse.

A la fin du XIV^e siècle disparut le monastère des chanoines : il reste seulement le prieur jusqu'au XVI^e siècle.

Le monastère de Locmaria fut le seul établissement religieux féminin des diocèses de Léon et de Cornouaille jusqu'au XVII^e siècle.

Je ne veux pas terminer cette présentation du renouveau religieux de la Bretagne au Moyen-Age, sans vous parler du TRO BREIZ, si caractéristique de la piété et de la reconnaissance profonde des bretons envers les Saints qui leur avaient apporté la foi, fondant ainsi une église vivante. Hommage de fidélité aux pèlerins de Dieu, accompli à pieds sur des routes jalonnées de Croix et de Chapelles, de petits établissements hospitaliers dont on retrouve encore les traces aujourd'hui.

Les Septs Saints ainsi honorés étaient :

Saint Samson, évêque de Dol
Saint Malo
Saint Briec
Saint Tugdual, évêque de Tréguier
Saint Pol Aurélien, évêque de Léon
Saint Corentin, évêque de Quimper
Saint Patern, évêque de Vannes

Les évêchés de Rennes et de Nantes, gallo-romains, étaient exclus.

Il y a peu de sources écrites, sinon un manuscrit du XII^e siècle et des délibérations des chanoines de Quimper en 1248, au sujet du tronc des pèlerins.

Des documents irréfutables pointent, pour une année du XIV^e siècle, le passage de 30.000 pèlerins, dans l'église Saint Patern de Vannes : preuve d'un mouvement populaire vigoureux.

Le voyage se faisait à pieds, empruntait une suite de voies romaines qui avaient relié les grands centres ou les postes militaires, et des chemins plus anciens encore.

La distance à parcourir était de 109 lieues de Bretagne : une lieue correspondait à 4 800 mètres, soit au total 561 kms 200, à la cadence de 20 Kms par jour environ.

Certaines époques étaient privilégiées : Pâques - Pentecôte - Saint Michel - Noël - Saint Michel semblait la période préférée.

15 jours avant et 15 jours après ces fêtes, les reliques du Saint étaient exposées dans sa cathédrale.

Les pèlerins, groupés par paroisses, sous la conduite de prêtres, ne portaient pas forcément d'une ville cathédrale, mais devaient gagner la plus proche de leur résidence pour commencer le pèlerinage.

On pouvait partir de n'importe quelle cathédrale, accomplir le trajet dans un sens ou dans l'autre, l'important était de faire le tour des cathédrales pour revenir à son point de départ.

Les routes étaient jalonnées de Croix, souvent avec table ou tronc à offrandes, d'oratoires, de chapelles, de fontaines sacrées. Et il fallait quelquefois faire un détour pour y prier et vénérer le saint titulaire.

Le pèlerinage fut définitivement interrompu par les guerres de Religion et de la Ligue. En 1650, il avait cessé.

De nos jours, un renouveau semble s'amorcer.

Il existait une oraison en l'honneur des Sept Saints et un cantique qui débutait ainsi :

*"Saluons tous sans exception, les Sept Saints de Bretagne
Lesquels ont propagé en notre pays la foi".*

Ces deux vers étaient repris comme refrain. Voici quelques stances :

*"Vénérons les Sept Saints et admirons en eux les Sept dons de
l'Esprit.
Ils ont converti les infidèles
Remplis de la science sacrée, ils en ont rempli la Bretagne".*

*"Je vous salue encore Sept Saints de Bretagne
Chaque jour imprimez au milieu de notre coeur la Foi
Imprimez en notre âme l'espérance, l'amour
En elle, nous rendrons grâce de votre miséricorde".*

LE RENOUVEAU DE LA CHRISTIANISATION APRES L'AN MIL

BREVE BIBLIOGRAPHIE

LIVRES DISPONIBLES EN LIBRAIRIE (1987)

- | | |
|--|--|
| DELUMEAU et autres auteurs | HISTOIRE DE LA BRETAGNE
Privat Toulouse 1969
Une 2ème édition, mise à jour en 1987 vient
d'être mise en vente. |
| DEVAILLY et autres auteurs | HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA BRETAGNE
Chambray C.L.D. 1980
385 pages. |
| ANDREJEWSKY et autres auteurs | Les ABBAYES BRETONNES
Préface de Ch. Le QUINTREC
1983 - 544 pages Illustrations |
| Marc SIMON O.S.B. | L'ABBAYE DE LANDEVENNEC
DE SAINT GUENOLE à nos JOURS
Ouest-France 1985 315 pages Illustrations |
| ACTES du COLLOQUE
du 15ème Centenaire
Avril 1985 | LANDEVENNEC ET LE MONACHISME BRETON
DANS LE HAUT MOYEN-AGE
1986 335 pages Illustrations |
| J.P. LEGUAY & Hervé MARTIN | FASTES ET MALHEURS DE LA BRETAGNE DUCALE
1213 à 1532
Ouest France 1980 |
| SKOL VREIZH | DES MEGALITHES AUX CATHEDRALES
Collection : Histoire de la Bretagne et
des Pays Celtiques - Tome 1
1983 248 pages Illustrations |
| Georges DUBY | GUILLAUME LE MARECHAL ou LE MEILLEUR CHEVALIER
DU MONDE 1145 - 1219
Fayard Collection "Les Inconnus de
l'Histoire" 1984. |

- - - - -

OUVRAGES A CONSULTER EN BIBLIOTHEQUE

- | | |
|---------------------------|--|
| DE LA BORDERIE | HISTOIRE DE LA BRETAGNE
6 volumes publiés de 1896 à 1914 |
| DURTELLE de SAINT SAUVEUR | HISTOIRE DE BRETAGNE, des ORIGINES à NOS JOURS
2 volumes
1) de l'Armorique préhistorique au mariage
d'Anne de Bretagne
2) Du 16° siècle à nos jours. |

Les CARTULAIRES REDON - QUIMPERLE - LANDEVENNEC - QUIMPER

La publication "BRITANNIA CHRISTIANA" a publié des extraits et notes de celui de
LANDEVENNEC - Fascicule 5/2 Printemps 1985.

- III -

Les arts religieux architecturaux

Art carolingien

—

Art roman
et son évolution jusqu'à
l'Ecole de Pont-Croix

"Un peu après l'an Mil, il arriva que les basiliques furent reconstruites dans presque tout l'univers et principalement en Italie et en Gaule... Une grande émulation saisit chaque peuple chrétien de l'emporter sur les autres en magnificence. On eut dit que le monde, secouant et rejetant sa vieillesse, revêtait partout la blanche parure des églises".

C'est ainsi que le moine Raoul GLABER, qui avait parcouru, d'abbayes en abbayes les routes de son temps, exprime son admiration pour la floraison des cathédrales, des églises, des chapelles qui jaillissaient du sol chrétien en cette première moitié du XI^e siècle.

Certes, il dit bien que de nombreux édifices existaient déjà, mais que pour la plupart, ils reçurent amélioration et renouvellement.

Le monde naissait de nouveau dans une jeunesse émerveillée, jetant son regard vers l'avenir, prêt à toutes les nouveautés, toutes les audaces, à tous les enrichissements dans cette émulation dont parle Raoul GLABER.

Les fondations des abbayes, leur nombre important, les biens dont elles disposaient hors des limites de leur territoire proche, allaient susciter la construction d'églises nombreuses pour répondre aux besoins religieux des prieurés et des villages qui s'étaient implantés aux alentours.

Mais avant de poursuivre notre découverte de l'art architectural religieux de l'art roman, il convient de faire un retour en arrière.

Nous avons vu dans notre premier entretien que les émigrants bretons, dans une première période avaient eu recours à une pastorale adaptée à leur dispersion, avec des prêtres allant de cabane en cabane avec un autel portatif. Cela ne pouvait être que transitoire et des lieux de culte furent édifiés.

Comment se présentaient-ils ? Quelques textes peuvent nous permettre d'en avoir une idée. Ils différaient sans doute peu des "cabanes" auxquelles la lettre aux prêtres Louocatus et Catihernus faisait allusion. Un peu plus spacieux, mais faits de bois et de terre.

A la fin du IX^e siècle, dans un passage des "*Miracula Maglorii*", rédigés par un moine de Lehon il est dit :

"Après le transfert des reliques de Saint MAGLOIRE, de Serk à Lehon, les clercs et les laïcs décidèrent de raser la petite chapelle faite de matériau léger qui se trouvait là et de la remplacer par une plus grande et plus belle faite en pierres de taille et en bois de choix".

En 1060, les possesseurs de l'église de ROMAZY la cèdent aux moines de Saint-Florent-de-Saumur à charge par ceux-ci de construire une église de pierre : "*lapideam et honestam*", en remplacement du misérable édifice en bois : "*lignea et inhonesta*" (inhonnête pour le culte, bien entendu).

Cette obligation de relever le temple saint est au reste, fréquemment faite dans les chartes, aux religieux devenus maîtres des paroisses.

Donc, églises de bois dans de nombreux cas : églises d'un plan très simple probablement et dont nous ne trouvons que de très rares traces.

A LANRIVOARE, à l'hermitage de Saint HERVE, on peut déceler au sol quelques éléments, de même que dans quelques îles de l'embouchure du Trieux.

On note aussi l'utilisation, pour le culte chrétien de bâtiments romains comme à ALET ou gallo-romains, comme à LANGON.

On construit cependant dès le VI^e siècle quelques édifices dont il reste, soit des cryptes à Lanmeur, soit une petite chapelle : à Nantes.

L'art carolingien, au IX^e / X^e siècle, est peu représenté en Bretagne : la chapelle Saint Etienne de GUER, en Morbihan... peut-être la chapelle Saint Eloi de BAGARON, en Pléchatel, mais surtout la basilique Saint Philibert de GRANDLIEU, aux confins de la Bretagne et du Poitou et la cathédrale Saint Pierre à ALET.

Ici et là, quelques églises présentent des éléments d'un édifice plus ancien, mais difficiles à évaluer et à dater.

Art dit aussi "pré-roman", mais il faut attendre les débuts du XI^e siècle, les premières années de l'an Mil et la "*floraison des blanches églises*" pour aborder l'architecture romane.

Et d'abord, quelle est l'origine de cette dénomination ?

Raymond OURSEL, un des plus éminents spécialistes de l'art roman écrit :

"Le terme "roman" est une trouvaille savante de Auguste Le Prévost qui l'imagina en 1818. Il traduit l'analogie qu'on croyait découvrir entre ses origines et la formation de langues issues du latin et pour ce, baptisées "romanes"."

"De l'art romain de plus en plus abâtardi est né un art original qui est l'art roman, dit un autre spécialiste : Brutails. Ce nom est d'autant plus heureux que l'évolution de l'architecture fût analogue à celle du langage".

Robert de Lasteyrie ne conteste pas que le vocable soit heureux, il observe toutefois que la tradition latine est "fortement mélangée d'éléments byzantins et barbares".

Nous avons évoqué le rôle fondamental des abbayes dans le renouveau chrétien, et la multiplication des prieurés, entraînant l'édification des lieux de culte indispensables à la vie religieuse des moines et des laïcs les entourant.

L'art roman est d'abord un art monastique, profondément influencé par les éléments de la région où il s'édifie.

L'art roman poitevin diffère de l'art roman bourguignon ou provençal ou roussillonnais... ou Alsacien...

Il tire ses caractéristiques des matériaux extraits de son sol même en Bretagne : schiste ou granit ; des outils à la disposition des constructeurs.

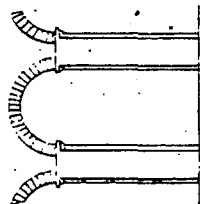
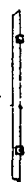
Il manifeste l'influence du milieu humain et de son génie propre, des conditions économiques et sociales, de ses traditions artisanales.

C'est un art d'équilibre, d'harmonie ; les jeux des volumes, de la lumière et des ombres y dispensent une atmosphère propice au recueillement et à la prière. C'est un art à la mesure humaine qui peut s'y épanouir et s'y trouver à l'aise pour y rencontrer Dieu.

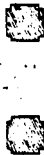
ARCADES D'EGLISES ROMANES ET DE TRANSITION

(BRETAGNE)

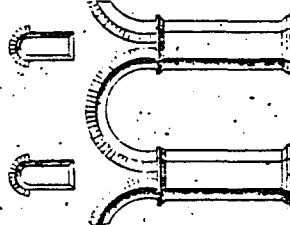
PL 1



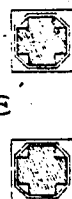
(1)



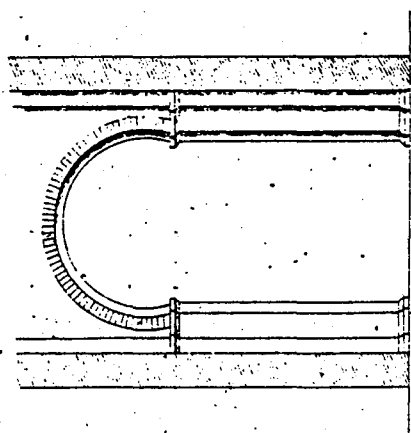
Locmaria de Quimper



(2)

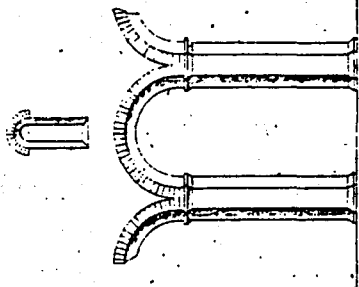


St Martin de Lamballe

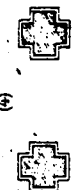


(3)

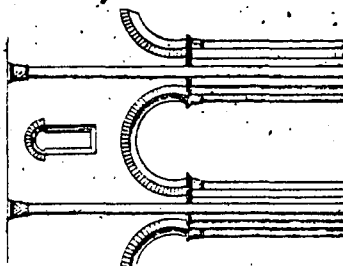
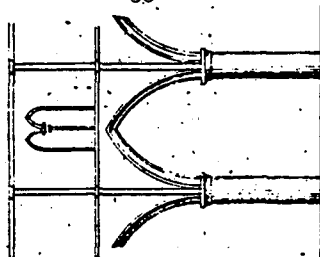
St Melaine de Rennes



(4)

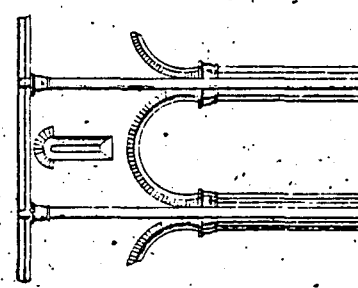
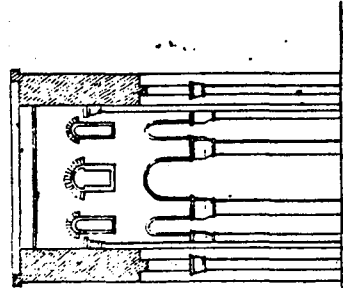


Daoulaz



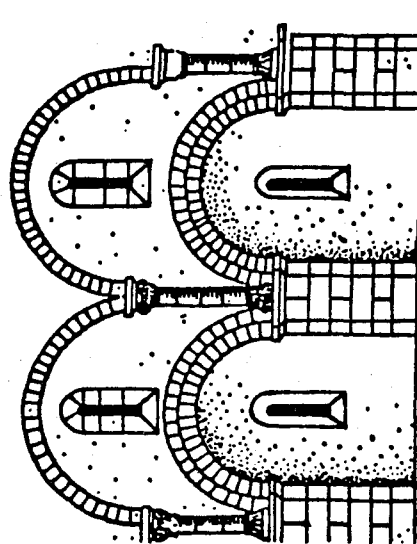
(5)

Loctudy



(6)

Fouesnant



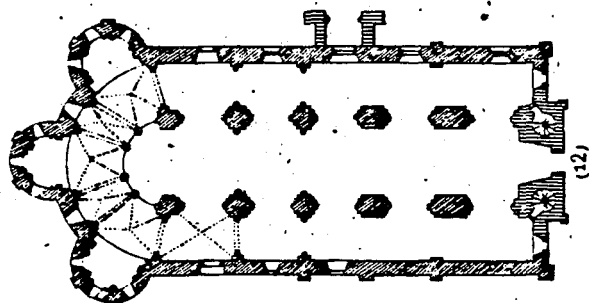
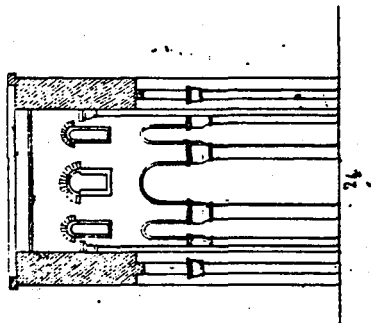
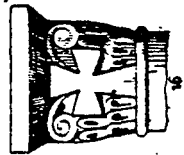
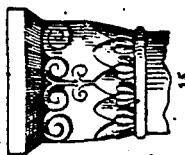
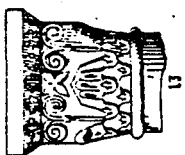
(13)

Brelevenez

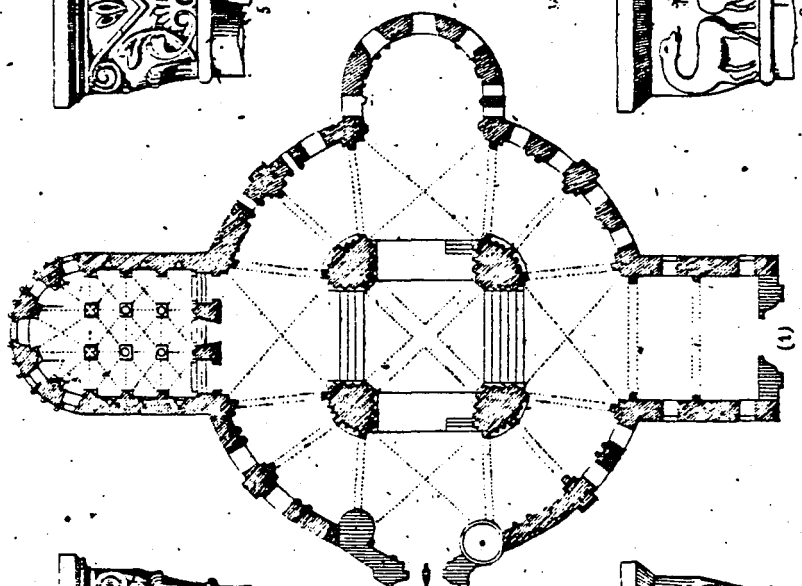
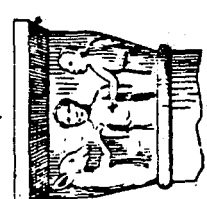
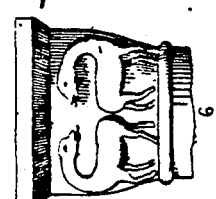
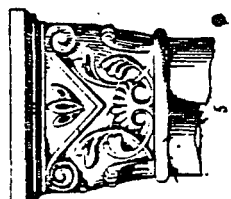
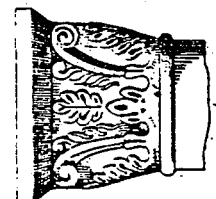
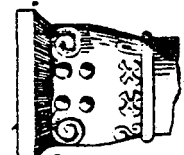
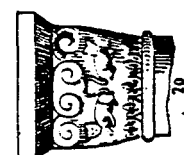
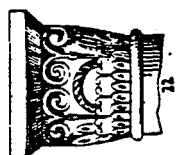
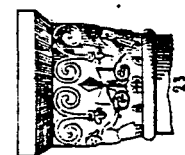
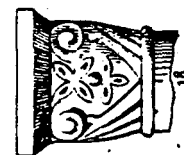
CHOEUR



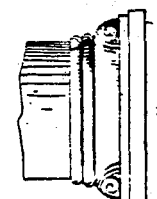
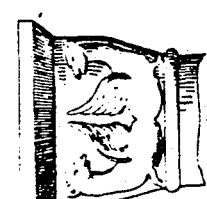
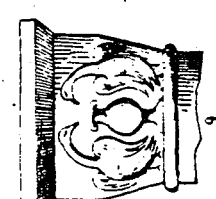
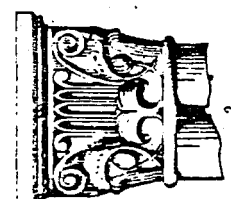
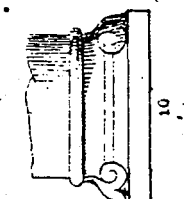
BRETAGNE



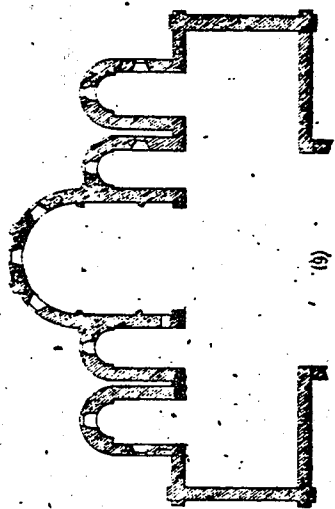
Loctudy près Quimper



St^e Croix de Quimperlé.

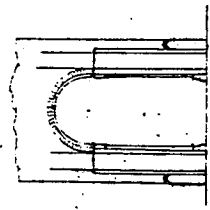


3

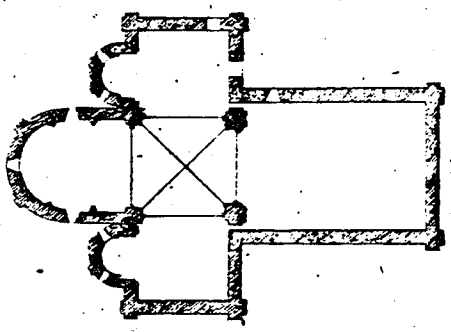


(9)

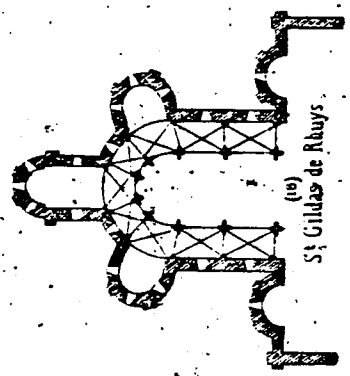
St Martin de Josselin



8

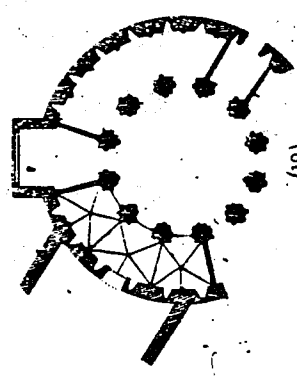


(1) St Sulpice près Rennes



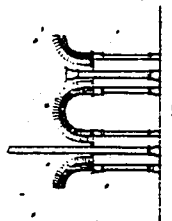
(10)

St Gildas de Raays

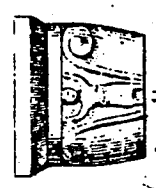


(10)

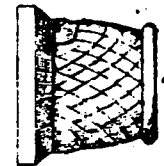
Temple de Lanleff



7



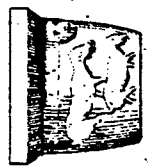
11



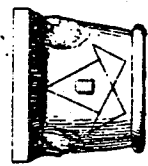
12



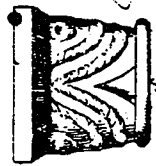
13



14



15



16



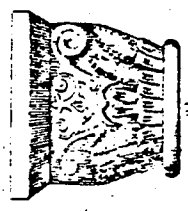
17



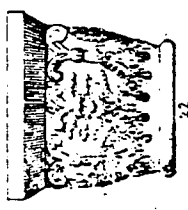
18



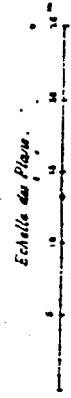
19



20

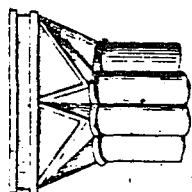


21

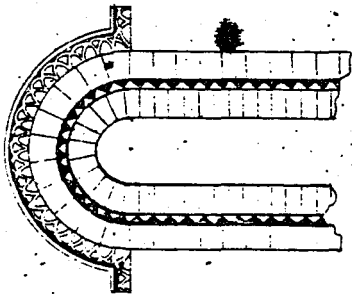
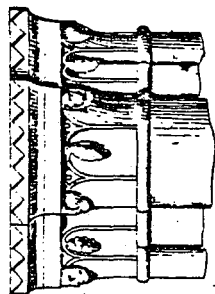
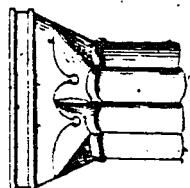


22

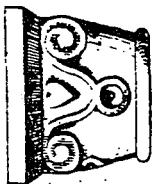
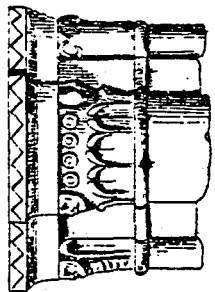
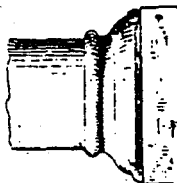
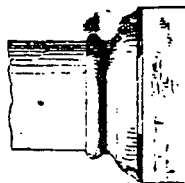
Echelle au Plancher



Pontcroix



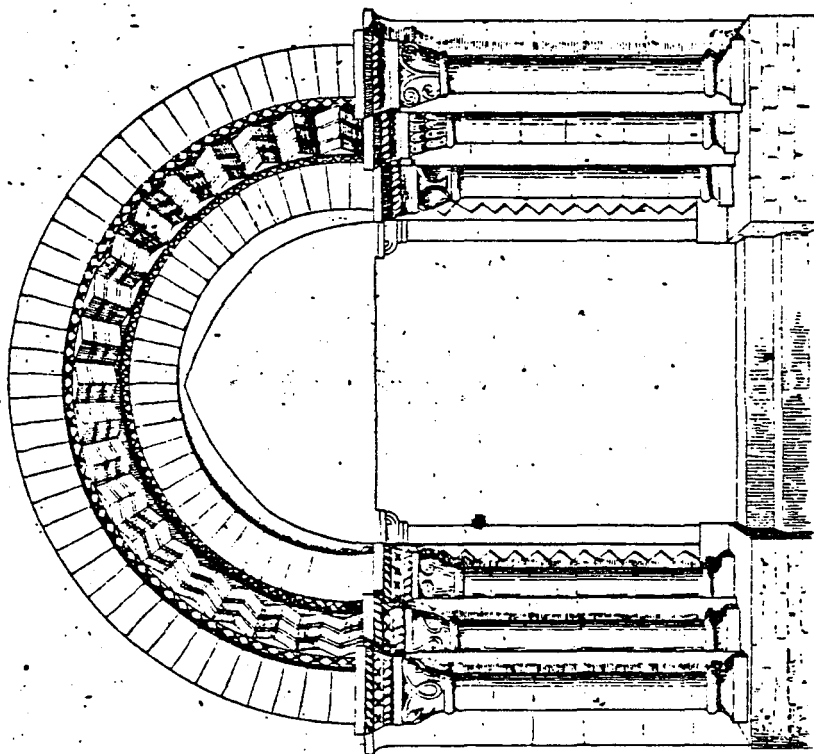
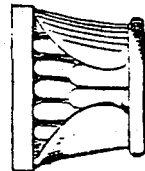
Bécherel



Redon



Bégar

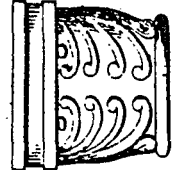
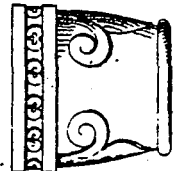


Notre Dame de K. près LANTHUR

Locmaria

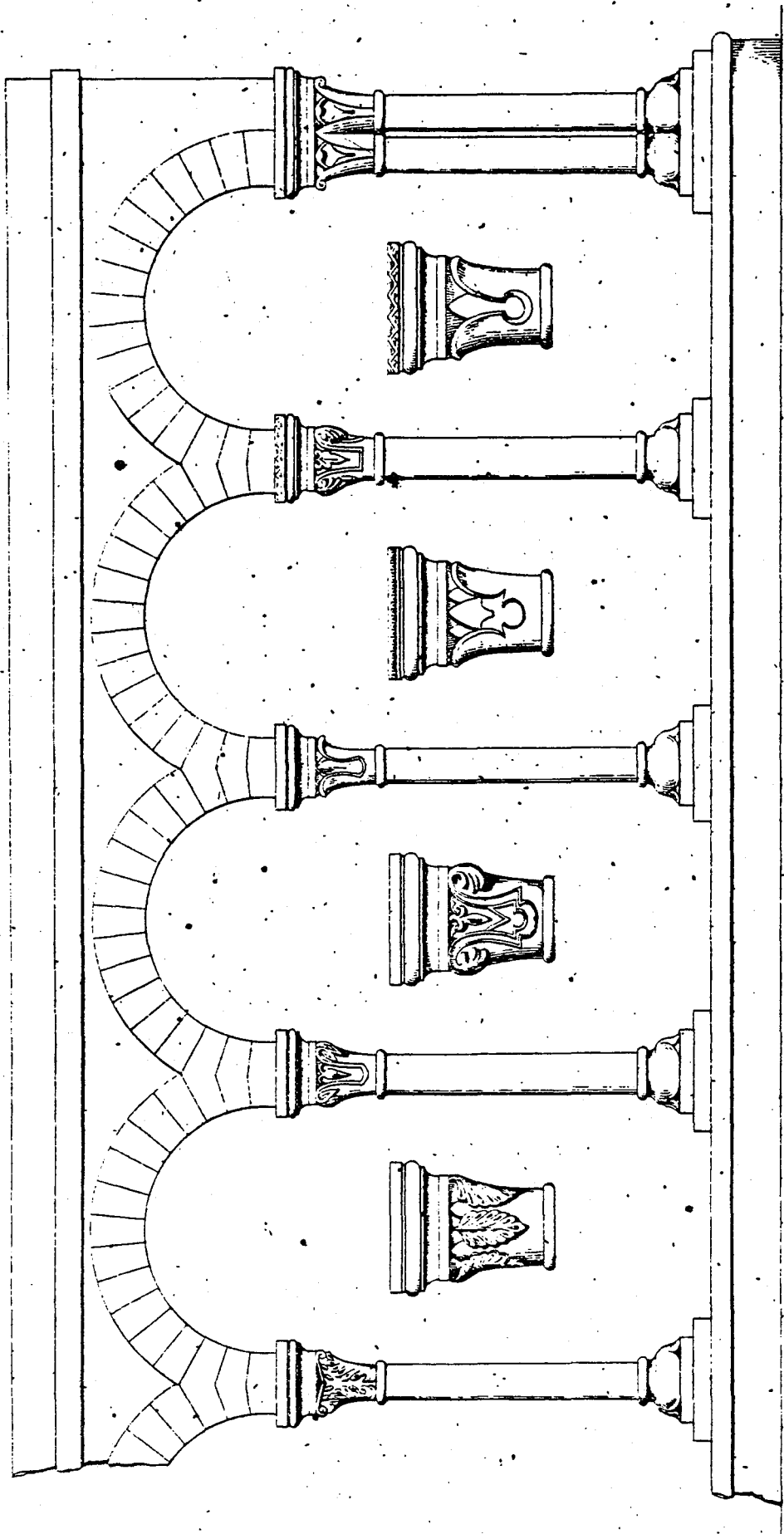


Le Relec



CLOÎTRE DE DAULAZ,
PRÈS DE BREST.

PL V



Développement de la Vasque de Daulaz.

